

● RÉVISION DE LA LOI D'ORIENTATION
AGRICOLE

**Un tournant
décisif pour
la souveraineté
alimentaire**

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD D'ALGER

Le SG de l'OPEP salue le rôle pivot de l'Algérie et remercie le Président Tebboune

(P3)

LE SOUTH2 CORRIDOR, PROJET PHARE DES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE

Un rendez-vous crucial en octobre avec la participation de 5 pays



L'axe Alger-Rome ne cesse de se renforcer. Après avoir fait de l'Algérie son premier fournisseur de gaz, l'Italie veut désormais bâtir avec elle l'alliance énergétique de demain, centrée sur l'hydrogène vert. C'est le message fort délivré par l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, en marge du Forum d'affaires Italie-Algérie, réunion de suivi, qui s'est tenu hier à l'hôtel El Aurassi à Alger. En réponse à une question du quotidien Le Maghreb sur l'avenir du partenariat énergétique, la diplomate a annoncé la tenue d'une échéance décisive : une conférence stratégique sur l'énergie prévue le 1er octobre prochain.

(Lire en Page 4)

● FAYÇAL LARABA À LA RADIO ALGÉRIENNE:

« La coopération Sonatrach-Sonidep est appelée à être renforcée »

(P5)

● OUVERTURE DE LA 7ÈME ÉDITION DU COLLOQUE
NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CÉRÉALES D'HIVER

La dynamique du développement de la production et du stockage de la filière

(P5)

IA : Bill Gates juge un accord mondial « plus difficile » que sur le nucléaire



Le cofondateur de Microsoft et milliardaire Bill Gates a estimé dimanche qu'il serait « plus difficile » de parvenir à un accord entre les pays sur un cadre mondial pour l'intelligence artificielle (IA) que lors des négociations menées pendant la Guerre froide pour limiter les armes nucléaires.

« C'est plus difficile que ça ne l'était », a déclaré Gates à NBC News, dans l'émission « Meet the Press », lors d'un entretien consacré à plusieurs sujets liés à l'IA.

Bill Gates s'est également exprimé sur la position du président américain Donald Trump, opposé à une réglementation de l'IA. Trump a notamment rejeté les appels en faveur de règles fédérales encadrant les entreprises qui développent des modèles d'IA.

Le pionnier de la technologie a estimé que la mise en place de mécanismes de surveillance et de contrôle des entreprises spécialisées dans l'IA ne pénaliserait pas les États-Unis dans la course avec la Chine au développement de technologies plus performantes.

« Ce qu'il a dit est acceptable, mais je pense qu'après m'avoir entendu, ainsi que d'autres personnes, notamment sur le fait que cela ne nous désavantagerait pas dans ce qu'il considère comme une course entre États-nations, nous parviendrons à un consensus », a-t-il déclaré.

Le milliardaire a également rappelé plusieurs initiatives internationales menées par les États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale pour mettre en place des accords visant à protéger l'humanité. Il a notamment cité la sécurité aérienne, la protection de la couche d'ozone et la maîtrise des armes nucléaires.

Selon lui, les États-Unis ont alors joué un rôle constructif avec leurs alliés, « sans chercher à tirer parti de nos atouts particuliers ».

« L'IA est l'un des domaines dans lesquels nous allons devoir revenir à cette idée : "Hé, toute l'humanité est dans le même bateau" », a-t-il ajouté.

Ce débat intervient alors que plusieurs incidents récents impliquant des agents d'IA, dont les capacités ont dépassé ce que de nombreux experts estimaient possible, ont suscité de nouvelles inquiétudes dans le secteur. Des acteurs de l'industrie appellent désormais à renforcer la réglementation de ces technologies.

Gaza : les dépouilles de 28 Palestiniens retrouvées sous les décombres

La Défense civile de Gaza a annoncé dimanche avoir retrouvé les dépouilles de 28 Palestiniens sous les décombres d'une maison détruite par l'armée sioniste en octobre 2023.

Les dépouilles ont été découvertes dans la résidence de la famille Abou Naama, située dans le quartier d'Al-Daraj, à Gaza, a indiqué la Défense civile dans un communiqué.

Des sources familiales ont déclaré à Anadolu que la maison avait été frappée par des avions de combat israéliens.

Samedi, la Défense civile avait annoncé avoir retrouvé les dépouilles de sept autres Palestiniens dans les décombres de deux maisons. L'une appartenait à la famille Nuwairi, dans le camp de réfugiés de Nousseirat, dans le centre de la bande de Gaza, et l'autre à la famille Atallah, dans le secteur de Yarmouk, à Gaza.

Ces opérations s'inscrivent dans la deuxième phase d'un projet de la Défense civile visant à retrouver les dépouilles de personnes ensevelies sous des bâtiments détruits pendant la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza.

Cette phase, lancée le 19 juillet, couvre des sites situés dans la ville de Gaza, dans le nord du territoire et dans le camp de réfugiés de Nousseirat.

La Défense civile estime que 1 072 personnes pourraient se trouver sous les bâtiments concernés. Les équipes prévoient d'inspecter 147 maisons dans les gouvernorats du nord et du centre de la bande de Gaza, au cours de 800 heures de travail.

Les équipes de la Défense civile affirment que les opérations progressent lentement en raison du manque d'engins lourds nécessaires au déblaiement des décombres.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a également souligné le traumatisme persistant provoqué par la longue attente des familles avant de pouvoir retrouver les dépouilles des victimes.

RDC : plus de 8 000 cas confirmés d'Ebola, un record pour le pays

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a franchi le seuil des 8 000 cas confirmés, devenant la plus meurtrière jamais enregistrée dans le pays. Selon les données publiées lundi par l'Institut national de santé publique, 8 067 cas confirmés et 3 901 décès ont été recensés depuis le début de cette épidémie, causée par le virus Bundibugyo. Ce bilan dépasse celui de l'épidémie qui avait frappé la RDC entre 2018 et 2020, faisant 2 299 morts pour 3 481 cas. L'épidémie actuelle reste toutefois moins importante que celle qui avait touché l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016.

Principalement concentrée en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, cette dernière avait causé plus de 28 600 infections et plus de 11 000 décès. Les autorités sanitaires et les organisations humanitaires poursuivent leurs efforts pour contenir la propagation du virus dans les zones touchées.



France : trois morts dans le naufrage d'un taxi-boat au large du Pas-de-Calais

Au moins trois personnes sont mortes lundi dans le naufrage d'un taxi-boat au large de Wissant, dans le Pas-de-Calais, dans le nord de la France, selon un bilan provisoire communiqué par les pompiers, consulté par le média local France 3 Hauts-de-France.

Quatre personnes ont également été légèrement blessées dans l'accident, tandis que 105 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation, poursuit la même source.

« Un naufrage impliquant un taxi-boat est survenu ce lundi 28 septembre 2026 au large de Wissant », a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais dans un communiqué.

Les autorités ont précisé que le bilan était « en cours de consolidation et reste susceptible d'évoluer ».

Le préfet du Pas-de-Calais, toujours cité par France 3 Hauts-de-France, a annoncé qu'il se rendait sur les lieux. Une conférence de presse doit également être organisée à Calais à 11 h 30 heure locale, afin de fournir de nouvelles informations sur les circonstances du naufrage et le bilan des victimes.

Inondations en Thaïlande : 19 morts et quelque 700 000 personnes touchées à Bangkok

Au moins 19 personnes ont péri dans les inondations qui touchent plusieurs provinces de Thaïlande, tandis qu'environ 700 000 habitants ont été affectés à Bangkok, ont indiqué lundi les autorités. Le ministère thaïlandais de la Santé fait état de 19 morts dans 23 provinces et de 49 établissements de santé touchés. Selon le média Thai Enquirer, la plupart des victimes sont mortes noyées ou électrocutées. Face aux inondations, le gouvernement a décrété deux jours de congé exceptionnel à Bangkok et dans les provinces voisines de Nonthaburi, Pathum Thani et Samut Prakan. Parmi les établissements de santé touchés, 24 restent opérationnels, trois fonctionnent partiellement et 22 ont suspendu leurs activités, selon le ministère.

À Bangkok, les pluies ont faibli avec l'éloignement d'un système de basse pression, mais des averses de mousson persistent, notamment dans l'est de la capitale. Quelque 329 000 foyers, représentant environ 700 000 personnes, ont été touchés. Au cours de la nuit, les précipitations ont atteint environ 62 millimètres à Nong Chok, 55 mm à Lat Krabang et 52 mm à Min Buri.

Le gouverneur de Bangkok, Chadchart Sittipunt, a indiqué que les autorités s'efforçaient d'abaisser le niveau des principaux canaux, notamment ceux de Prawet Burirom et de Lat Phrao, pour faciliter l'évacuation de l'eau qui s'est accumulée sur les routes et dans les quartiers résidentiels. Lat Krabang, Bang Kapi, Khan Na Yao, Sai Mai, Suan Luang, Saphan Sung et Lak Si figurent parmi les districts les plus touchés. Certains tronçons de Phetchaburi Road ont rouvert à la circulation et Vibhavadi Rangsit Road est devenue plus praticable, bien que plusieurs secteurs restent inondés. L'administration métropolitaine de Bangkok a transféré environ 1 500 patients alités vers des hôpitaux de la ville et surveille les demandes d'aide publiées sur les réseaux sociaux. Les autorités ont également lancé un appel aux dons de repas prêts à consommer, d'eau potable, de véhicules surélevés, de bateaux à fond plat et de cuisines mobiles.

Les suisses rejettent l'initiative visant à inscrire des règles de neutralité plus strictes

Les électeurs suisses ont massivement rejeté dimanche une initiative visant à inscrire des règles de neutralité plus strictes dans la Constitution du pays, selon les résultats officiels. Les résultats officiels ont montré que 70,15 % des électeurs ont voté contre l'initiative « Sauvegarde de la neutralité suisse », tandis que seulement 29,85 % l'ont soutenue.

Les résultats ventilés par cantons, qui ont joué un rôle dans le vote global, ont reflété ce rejet, le « non » l'ayant emporté dans l'ensemble des 26 cantons suisses.

Pour être adoptée, l'initiative devait obtenir la majorité à la fois des électeurs à l'échelle nationale et des cantons suisses.

Le rejet a dépassé les 70 % dans des cantons tels que la capitale Berne et Zurich, ainsi qu'à Bâle-Campagne, dans le Jura, à Lucerne, à Soleure, dans le Vaud, à Neuchâtel et à Zoug, tandis que les résultats ont été plus serrés dans certains autres, comme au Tessin, où l'opposition s'est établie à 51,75 %.

Le taux de participation à ce référendum s'est élevé à 47,06 %.

L'initiative visait à inscrire une neutralité « perpétuelle et armée » dans la Constitution et à empêcher la Suisse de coopérer avec des alliances militaires ou d'imposer des sanctions à des États bel-ligérants, à l'exception des sanctions et mesures de l'ONU.

Le Conseil fédéral et le Parlement s'étaient opposés à l'initiative, faisant valoir qu'elle restreindrait la marge de manœuvre de la Suisse pour protéger sa sécurité, son indépendance et sa prospérité.

Les partisans soutenaient, pour leur part, que des garanties constitutionnelles étaient nécessaires pour protéger la neutralité du pays des pressions extérieures et préserver sa crédibilité en tant que médiateur et prestataire de bons offices.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD D'ALGER

Le SG de l'OPEP salue le rôle pivot de l'Algérie et remercie le Président Tebboune

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) Haitham Al Ghais, a affirmé que la stabilité du marché pétrolier "ne se construit pas uniquement sur les données, mais se construit sur la confiance, les mécanismes adoptés et la volonté des pays de s'unir lorsque les conditions se dégradent". Il a, à cette occasion, adressé ses vifs remerciements au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien et ses orientations judicieuses.

Reçu dimanche par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Palais d'El Mouradia, le Secrétaire général de l'OPEP a entamé sa déclaration en exprimant sa joie d'être à Alger. "C'est un grand plaisir pour moi d'être ici en Algérie aujourd'hui avec vous tous pour commémorer le dixième anniversaire de l'Accord d'Alger. Au-delà de la commémoration de cet événement important, cette journée

représente également une occasion de saluer le rôle de l'Algérie et son soutien continu et indéfectible à l'Organisation de l'OPEP", a-t-il déclaré.

Le premier responsable de l'OPEP a tenu à exprimer sa profonde gratitude aux autorités algériennes.

"J'adresse mes sincères remerciements à Son Excellence le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son leadership, son rôle, son soutien et ses sages orientations pour nous permettre d'accomplir notre travail au sein de l'organisation OPEP, et au gouvernement algérien judicieux pour son engagement continu à soutenir le dialogue et à soutenir la stabilité des marchés pétroliers mondiaux. J'adresse également mes sincères remerciements à mon frère, le Ministre d'Etat, Ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, pour son soutien et son rôle éminent dans la gestion des travaux de l'organisation OPEP", a-t-il affirmé. Revenant sur la portée historique de l'accord signé en 2016 dans la capitale algérienne, il a estimé que "après 10 ans, l'Accord d'Alger reste une leçon pour l'Histoire".

LA CONFIANCE, PILIER DE LA STABILITÉ

Pour le Secrétaire général, la leçon principale de l'Accord d'Alger est que la stabilité ne relève pas que de la technique.

"La stabilité du marché ne se construit pas seulement avec des données, mais se construit avec la confiance, les mécanismes

adoptés et la volonté des Etats de se serrer les coudes quand les circonstances s'aggravent", a-t-il insisté.

Il a souligné que l'investissement, la sécurisation des approvisionnements et la stabilité économique sont des éléments étroitement liés à la stabilité résultant de l'accord OPEP+. Selon lui, le besoin de dialogue ne s'est pas réduit, "il est devenu plus important que jamais".

"LA COOPÉRATION RESTE POSSIBLE MÊME DANS LES MOMENTS LES PLUS DIFFICILES"

En conclusion de son allocution, l'hôte de l'Algérie a renouvelé l'expression de sa profonde gratitude à l'Algérie.

"Je renouvelle l'expression de ma sincère gratitude et de mes remerciements à la République algérienne démocratique et populaire, dirigeants et peuple, pour l'aimable invitation à être présent en Algérie et à participer à la commémoration de ce souvenir particulier", a-t-il dit.

Et de conclure par un message à forte portée symbolique : "L'Accord d'Alger nous rappelle que même dans les moments les plus difficiles, la coopération reste possible. C'est l'héritage que nous devons tous garder à l'esprit en ce dixième anniversaire de la déclaration de l'Accord d'Alger".

Pour rappel, l'Accord historique d'Alger, conclu en septembre 2016, avait permis de jeter les bases de l'accord OPEP+ en réunissant pour la première fois les membres de l'OPEP et dix pays



non-membres, dont la Russie, pour stabiliser les prix du pétrole qui s'étaient effondrés à moins de 30 dollars.

H.B

LA CONJONCTURE

Par R.N

Les cours du pétrole augmentent suite aux tensions géopolitiques

Les cours du pétrole ont monté lundi, en réaction aux derniers développements géopolitiques au Moyen-Orient. Vers 09H30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 3,30% à 107,76 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, gagnait 3,39% à 95,54 dollars.

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, en ce mois de septembre, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du Pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie.

Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre.

Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

Le Brent est ainsi en passe d'enregistrer sa plus haute clôture depuis le 15 septembre.

Les exportations de pétrole brut des principaux producteurs du Moyen-Orient ont rebondi en septembre pour atteindre 12,8 millions de barils par jour, leur plus haut niveau depuis le début de la guerre en février, selon les données préliminaires publiées lundi par Kpler, grâce à l'augmentation des exportations de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis.

Cette reprise fait suite à une reprise des expéditions via le détroit d'Ormuz, qui devaient atteindre environ 7,4 millions de barils par jour ce mois-ci, selon ces données, l'Arabie saoudite ayant réorienté ses exportations du port de Yanbu, sur la mer Rouge, vers son port oriental de Ras Tanura, à la suite d'attaques qui ont endommagé son oléoduc Est-Ouest. "Malgré une augmentation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, les flux restent inférieurs aux niveaux d'avant le conflit, ce qui maintient le marché en situation de pénurie", a déclaré Giovanni Staunovo, analyste chez UBS.

Environ un cinquième de l'approvisionnement mondial en pétrole — soit environ 20 millions de barils par jour — transitait par le détroit d'Ormuz avant que les États-Unis et Israël n'attaquent l'Iran en février.

Saudi Aramco, quant à elle, envisage d'accorder des remises sur ses prix de vente officiels pour le pétrole chargé au large d'Oman afin de compenser les frais de transport record supportés par les acheteurs, ont indiqué cinq personnes proches du dossier.

R.N

MOHAMED ARKAB, REÇOIT LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

L'Algérie et la Grèce veulent renforcer leur coopération dans le secteur des hydrocarbures

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le président du Parlement de la République hellénique, Nikitas Kaklamanis, en visite de travail en Algérie, avec lequel il a examiné les perspectives de renforcement et d'élargissement des relations de coopération bilatérale, notamment dans les domaines liés aux hydrocarbures, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur de la République hellénique auprès de l'Algérie, du vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Larbi Slimani, et de nombre de cadres et responsables des deux parties, a permis de passer en revue l'état des relations de coopération bilatérale entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement et de leur élargissement, notamment dans le domaine des hydrocarbures, et d'examiner les moyens de promouvoir les partenariats économiques et d'investissement, à la lumière des relations d'amitié historiques unissant les deux pays, précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance de la dynamique que connaissent les relations algéro-grecques, mettant en avant la nécessité de poursuivre les efforts visant à promouvoir la coopération bilatérale et à intensifier

la concertation et l'échange d'expertises et d'expériences, au service des intérêts communs des deux pays.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de renforcement de la coopération commerciale dans les domaines du pétrole brut, des produits pétroliers et du gaz naturel liquéfié (GNL), tout en explorant de nouvelles opportunités pour le développement des échanges.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a passé en revue les différentes possibilités de coopération dans le secteur des hydrocarbures, soulignant que «l'Algérie constitue un partenaire stratégique fiable pour la Grèce dans l'approvisionnement en hydrocarbures, notamment en gaz naturel». Et de rappeler, à ce propos, le partenariat en place entre Sonatrach et le groupe énergétique grec DEPA.

M. Arkab a également souligné l'importance du développement des partenariats et des investissements, notamment dans l'exploitation et la production des hydrocarbures, en vue de renforcer la production, particulièrement de gaz naturel, parallèlement à l'intensification des efforts de recherche et d'exploration. Il a également insisté sur l'importance du renforcement de la coopération dans le domaine de la réduction des émissions de méthane et de la diminution de l'empreinte carbone.

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, appelé les entreprises grecques opérant dans le secteur des hydrocarbures à renforcer leur présence et à investir en Algérie, notamment dans la fabrication locale des équipements et matériels liés à l'industrie pétrolière et gazière, en bénéficiant des facilités et avantages offerts par les nouveaux cadres juridiques régissant l'investissement et le secteur des hydrocarbures en Algérie.

L'accent a également été mis sur l'importance d'encourager la participation des entreprises grecques aux projets énergétiques algériens, notamment dans la fabrication locale des équipements et matériels liés à l'industrie pétrolière et gazière, en vue de contribuer au développement des capacités industrielles et technologiques, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et grecques.

De son côté, M. Kaklamanis s'est félicité du niveau des relations unissant l'Algérie et la Grèce, soulignant l'importance de la poursuite du renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des hydrocarbures, en tant que levier à même de soutenir les relations entre les deux pays et d'élargir les domaines de coopération bilatérale.

R.N

LE SOUTH2 CORRIDOR, PROJET PHARE DES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE

Un rendez-vous crucial en octobre avec la participation de 5 pays

L'axe Alger-Rome ne cesse de se renforcer. Après avoir fait de l'Algérie son premier fournisseur de gaz, l'Italie veut désormais bâtir avec elle l'alliance énergétique de demain, centrée sur l'hydrogène vert. C'est le message fort délivré par l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, en marge du Forum d'affaires Italie-Algérie, réunion de suivi, qui s'est tenu hier à l'hôtel El Aurassi à Alger.

En réponse à une question du quotidien Le Maghreb sur l'avenir du partenariat énergétique, la diplomate a annoncé la tenue d'une échéance décisive : une conférence stratégique sur l'énergie prévue le 1er octobre prochain à Alger. "Une rencontre importante se tiendra le premier octobre dans ce cadre, organisée par le ministère algérien de l'Énergie. Le ministre italien de l'Énergie sera présent pour discuter des moyens de développer cette énergie vitale", a-t-elle indiqué. Cette annonce n'est pas anodine. Elle intervient à un moment où les deux pays cherchent à transformer une relation commerciale déjà dense en un partenariat industriel structurant, capable de répondre aux défis de la transition énergétique européenne et aux ambitions de diversification économique de l'Algérie. Au cœur de cette rencontre figurera le projet le plus



ambitieux du partenariat actuel : le South2 Corridor. Ce corridor méditerranéen de plus de 3 300 kilomètres est appelé à devenir l'une des artères principales de l'Europe de l'hydrogène. Selon les explications de Mme l'ambassadrice la prochaine réunion implique cinq pays : l'Algérie, point de départ et futur grand producteur d'hydrogène vert grâce à son immense potentiel solaire et éolien ; la Tunisie, pays de transit ; l'Italie, porte d'entrée et hub de distribution ; puis l'Autriche et l'Allemagne, comme marchés finaux et cœurs industriels européens. Pour Alger et Rome, il ne s'agit pas seulement d'un gazoduc reconverti.

C'est un projet industriel complet qui suppose la création d'une filière locale de production d'hydrogène vert, d'électrolyseurs, de formation, et de transfert de technologie. "Ce projet revêt une importance stratégique compte tenu du potentiel considérable que représente l'hydrogène vert en tant que l'un des piliers de l'avenir de l'énergie", a souligné l'ambassadrice Schiavo. Un constat partagé à Alger, où l'on voit dans ce vecteur énergétique une opportunité unique de valoriser le rayonnement solaire du Sahara et de devenir un acteur incontournable de la décarbonation de l'industrie européenne.

UN DIALOGUE OPÉRATIONNEL POUR CONCRÉTISER LE PROJET

La conférence du 1er octobre ne sera pas une simple réunion d'intention. Selon la diplomate italienne, elle vise à passer à l'action. "L'objectif de cette rencontre est de renforcer la coopération et la coordination entre les différentes parties, d'entamer dès à présent un dialogue approfondi et progressif, et d'œuvrer conjointement à l'élaboration de solutions pratiques et efficaces qui servent les intérêts de tous", a-t-elle précisé. Et d'ajouter : "Partant de là, il convient d'entamer dès à présent un dialogue approfondi sur les différents aspects liés à ce domaine, afin de définir les mécanismes et les moyens les plus efficaces pour concrétiser cet ambitieux projet sur le terrain."

AU-DELÀ DE L'ÉNERGIE, UNE VISION COMMUNE POUR L'AFRIQUE

Interrogée sur la portée globale de ce partenariat, l'ambassadrice a tenu à inscrire la coopération énergétique dans une vision plus large et inclusive. "Nous œuvrons ensemble de manière efficace pour traiter les différentes questions qui se posent à l'avenir, ce qui contribuera à renforcer la coopération bilatérale et à poursuivre dans cette voie", a-t-elle déclaré. "L'Italie fait partie de ce processus et nous devons déployer davantage d'efforts et rechercher conjointement des solutions appropriées et convenables pour toutes les parties, y compris les

parties africaines", a insisté Mme Schiavo. Cette phrase fait directement écho au Plan Mattei pour l'Afrique, la stratégie phare du gouvernement de Giorgia Meloni, qui vise à construire un nouveau partenariat non-prédateur avec le continent africain. Dans cette architecture, l'Algérie n'est pas un simple fournisseur, mais un co-pilote, un pays pivot capable de faire le lien entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe.

UN PARTENARIAT QUI CHANGE DE DIMENSION

En l'espace de deux ans, la relation algéro-italienne a changé de dimension. L'Italie, qui était le deuxième client de l'Algérie, est devenue son premier partenaire commercial avec près de 15 milliards de dollars d'échanges, portée par les livraisons de gaz via le gazoduc Transmed qui a supplanté le gaz russe. Aujourd'hui, avec le South2 Corridor, les deux pays veulent reproduire ce succès dans l'économie verte. Pour l'Algérie, c'est l'assurance d'attirer des investissements directs étrangers hors hydrocarbures et d'acquérir des technologies de pointe. Pour l'Italie, qui ambitionne de devenir le hub énergétique de l'Europe du Sud, c'est la garantie d'un approvisionnement sécurisé, diversifié et décarboné.

Hamza B

L'AMBASSADRICE D'ITALIE À ALGER :

"L'Italie soutiendra l'Algérie dans sa démarche pour une refonte équilibrée de l'accord d'association avec l'UE"

L'Italie affiche une position de soutien clair et franc envers l'Algérie dans sa volonté de revoir l'accord d'association avec l'Union européenne. L'objectif est de parvenir à un accord gagnant-gagnant permettant à la marchandise algérienne d'être commercialisée au sein de l'Union européenne, tout en favorisant le transfert de technologie, les investissements directs et la diversification de l'économie nationale. En réponse à une question du quotidien Le Maghreb en marge du Forum d'affaires Italie-Algérie, réunion de suivi, qui s'est déroulée hier à l'hôtel El Aurassi, sur la démarche algérienne visant à réviser l'accord de

coopération algéro-européen entré en vigueur en 2005, l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Son Excellence Alessandra Schiavo, a assuré que l'Italie se tient aux côtés de l'Algérie.

UN SOUTIEN ITALIEN ASSUMÉ POUR UN ACCORD GAGNANT-GAGNANT

"Nous travaillons ensemble pour trouver une formule convenue qui serve les deux parties, l'Algérie et l'Europe, et nous soutiendrons l'Algérie dans sa démarche", a-t-elle déclaré. Avant de préciser sa pensée : "Nous travaillons conjointement pour parvenir à une formule consen-

suelle pour reformuler l'accord de coopération algéro-européen, de manière à garantir l'équilibre et à servir les intérêts des deux parties, algérienne et européenne. L'Italie continuera à soutenir l'Algérie dans ses efforts pour parvenir à une nouvelle formule équilibrée de l'accord." Cette déclaration intervient alors que l'Algérie estime que l'accord actuel, signé en 2002 et entré en vigueur en 2005, n'a pas tenu ses promesses. Alger considère que le volet industriel et technologique est resté en deçà des attentes. Alger plaide désormais pour un partenariat plus équitable, qui protège sa production nationale naissante tout en ouvrant de

nouvelles perspectives de coopération industrielle et en garantissant un accès réel pour ses produits hors hydrocarbures au marché européen. Le soutien de l'Italie, qui est aujourd'hui le premier client et le deuxième fournisseur de l'Algérie et son principal partenaire au sein de l'UE avec près de 14,9 milliards de dollars d'échanges en 2025, est perçu comme un signal politique fort à Bruxelles. Rome, qui connaît bien les attentes d'Alger, peut jouer un rôle de médiateur pour faire aboutir cette refonte.

Hamza B

COMMERCE ALGÉRIE-ITALIE :

L'Italie reste le 1er client et le 2e fournisseur de l'Algérie avec 14,89 milliards de dollars d'échanges en 2025

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie confirment leur dynamisme et leur importance stratégique. Lors de la journée de partenariat algéro-italien dédiée au secteur agricole tenue ce dimanche à Alger, les chiffres présentés montrent que l'Italie occupe une place centrale dans le commerce extérieur algérien.

UN EXCÉDENT DE 6,79 MILLIARDS DE DOLLARS EN FAVEUR DE L'ALGÉRIE

En 2025, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint près de 14,89 milliards de dollars. Les exportations algériennes vers l'Italie se sont élevées à 10,84 milliards de dollars, contre 4,05 milliards de dollars d'importations en provenance d'Italie. La balance commerciale reste donc largement excédentaire en faveur de l'Algérie, à hauteur de 6,79 milliards de dollars. Grâce à ce volume, l'Italie occupe une place importante dans le commerce extérieur algérien : elle est le 2e fournisseur et le 1er client de l'Algérie.

UNE ÉVOLUTION MARQUÉE PAR LE BOOM ÉNERGÉTIQUE DE 2022-2023

Sur la période 2021-2025, les échanges ont

connu des fluctuations importantes. Une forte expansion a été observée en 2022 et 2023, portée par la hausse des prix du gaz et le rôle stratégique de l'Algérie comme fournisseur alternatif de l'Europe après la crise ukrainienne, suivie d'un ralentissement en 2024 et 2025. Le point à retenir est cependant positif pour la diversification : malgré ce ralentissement des exportations après le niveau exceptionnel enregistré en 2022-2023, les importations algériennes depuis l'Italie ont continué à progresser régulièrement pour atteindre 4,05 milliards de dollars en 2025. Cela traduit une reprise des achats de biens d'équipement italiens par les entreprises algériennes.

DES EXPORTATIONS ENCORE ULTRA-CONCENTRÉES SUR LES HYDROCARBURES

La structure des exportations algériennes vers l'Italie demeure fortement concentrée sur les combustibles minéraux et les produits énergétiques, qui représentent 96,7% des exportations en 2025. Le reste est marginal : les produits sidérurgiques (fonte, fer et acier) représentent 1,9%, tandis que les engrais représentent 0,4% et les autres produits 1%. Cette structure montre l'importance des hydro-

carbures dans les échanges actuels, mais elle met également en évidence tout l'intérêt de développer davantage les exportations hors hydrocarbures vers le marché italien, notamment dans l'agroalimentaire, les produits sidérurgiques et les engrais, où une marge de progression existe.

DES IMPORTATIONS COMPOSÉES DE BIENS D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

A l'inverse, les importations algériennes en provenance d'Italie sont principalement composées de biens d'équipement et de produits industriels, essentiels à l'effort d'industrialisation et de modernisation agricole de l'Algérie.

LE DÉTAIL POUR 2025 EST LE SUIVANT :

- les chaudières, machines et engins mécaniques, qui représentent à eux seuls 29,21% des importations ;
- les combustibles minéraux et huiles minérales, avec 16,52% ;
- les machines et matériels électriques, avec 6,81% ;
- les ouvrages en fer ou en acier, avec 6,34% ;
- les matières plastiques, avec 5,05% ;
- le reste, soit 36,07%, est constitué de produits

divers.

LE MATÉRIEL AGRICOLE ITALIEN EN FORTE PROGRESSION

Fait marquant de l'année 2025 : les équipements agricoles italiens connaissent une progression spectaculaire. Les importations algériennes du groupe "biens d'équipements agricoles" ont fortement progressé en 2025, passant de 34,43 millions de dollars en 2024 à 49,45 millions de dollars en 2025. Une hausse de plus de 43% en un an. Cette évolution traduit une progression des achats d'équipements agricoles italiens par l'Algérie, dans le cadre de la stratégie de renforcement de la sécurité alimentaire et de mécanisation du secteur. Parmi les principaux produits importés en 2025 figurent : Accessoires de tuyauterie : 21,3 M USD, Parties de machines : 7,9 M USD, Machines pour la préparation du sol : 7,5 M USD, Machines de récolte et de battage : 4,7 M USD, Machines à traire : 3,3 M USD. Cette dynamique ouvre de nouvelles perspectives pour le partenariat algéro-italien, appelé à se diversifier au-delà de l'énergie pour inclure l'agriculture, l'industrie et la technologie.

Hamza B

RÉVISION DE LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Un tournant décisif pour la souveraineté alimentaire

La révision attendue de la loi d'orientation agricole marque un tournant dans ce secteur stratégique. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a souligné ce lundi à Alger, l'importance de cette révision récemment ordonnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant qu'elle marquera un "tournant" dans le secteur.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de sa rencontre avec les directeurs des services agricoles au niveau des wilayas, dans le cadre des préparatifs pour la saison agricole 2026-2027, le ministre a indiqué que "la révision de la loi d'orientation agricole, qui associera l'ensemble des acteurs concernés, marquera, sans nul doute, un tournant dans le secteur, permettant de s'adapter aux évolutions en cours dans le domaine agricole". Cette refonte législative n'est pas une simple mise à jour technique. C'est une révolution juridique qui vient adapter un cadre datant de 2008 aux réalités climatiques, économiques et technologiques de 2025. Les avantages attendus de cette nouvelle loi sont multiples et structureront l'agriculture algérienne pour les vingt prochaines années.

CONSACRER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE COMME DOCTRINE NATIONALE

Le ministre l'a rappelé avec force : "la filière céréalière est au cœur de cet enjeu, car elle représente la base de l'alimentation des Algériens tout en pesant sur la facture d'importation". Et d'ajouter : "Chaque quintal produit est un quintal de moins importé, mais surtout une devise économisée, un revenu décent généré pour nos agriculteurs et des emplois supplémentaires créés pour nos enfants". La nouvelle loi va ancrer cet enjeu de souveraineté dans le marbre. Elle permettra de sécuriser le foncier agricole contre tout détournement, de faciliter l'accès au crédit et aux assurances, et de protéger plus efficacement la production nationale. C'est un bouclier juridique pour l'agriculteur.

LIBÉRER LE POTENTIEL ET MODERNISER L'EXPLOITATION

M. Khaldi a insisté sur le fait que "l'Algérie a tout le potentiel pour relever ce défi : de vastes étendues de terres fertiles, une expertise agricole et un encadrement administratif et technique dans chaque wilaya et chaque commune, et des instituts de recherche développés". La future loi vise à transformer ce potentiel en rendement. Elle introduira des mécanismes incitatifs pour l'élargissement des superficies cultivées en céréales, notamment au Sud, l'introduction de nouvelles variétés de blé plus résistantes à la sécheresse, et l'élaboration



d'une carte agricole nationale intelligente conformément aux hautes instructions du président de la République.

Cette carte permettra d'orienter chaque région vers ce qu'elle produit le mieux, de rationaliser l'utilisation de l'eau et de généraliser les techniques modernes comme l'irrigation goutte-à-goutte et l'agriculture de précision.

PLACER L'AGRICULTEUR AU CENTRE DU DISPOSITIF

La révision associera l'ensemble des acteurs concernés, a promis le ministre. Cela signifie que la future loi sera co-construite avec les chambres d'agriculture, les coopératives, les interprofessions et les

agriculteurs eux-mêmes. Elle devra apporter des réponses concrètes à leurs préoccupations : simplification des procédures administratives, statut de l'agriculteur, couverture sociale, valorisation des métiers et attractivité pour les jeunes. L'objectif est de faire de l'agriculture non plus une activité de subsistance, mais une véritable entreprise rentable et créatrice d'emplois pour les enfants de l'Algérie. En somme, cette loi d'orientation agricole nouvelle génération est l'outil juridique qui manquait pour passer d'une agriculture d'effort à une agriculture de performance, garante de la sécurité alimentaire et de la dignité nationale.

Hamza B

FAYÇAL LARABA À LA RADIO ALGÉRIENNE:

« La coopération Sonatrach-Sonidep est appelée à être renforcée »

Dans le contexte de la stratégie de son déploiement en Afrique, Sonatrach a entamé des discussions sur le renforcement de la coopération avec le Niger. Un programme très ambitieux est mené d'emblée avec le partenaire nigérien Sonidep. Le vice-Président de la stratégie et planification, Fayçal Laraba, l'a affirmé lundi, expliquant à l'émission « L'invité du jour », les différents axes de cette coopération en matière de pétrole et de gaz, précisant que « Sonatrach est présente au Niger depuis 2005 ». On est, dit-il, présent dans l'amont pétrolier et gazier à travers le projet Kafra. « Plus récemment, et sous les directives des Hautes autorités du pays, nous avons initié de nombreux projets avec notre vis-à-vis, notamment avec Sonidep et ses filiales en amont, jusqu'à la transformation, en passant par

le transport et surtout la formation », a-t-il ajouté. « Depuis 21 ans, détaille l'orateur, Sonatrach a mené des campagnes sismiques d'exploration et d'appréciation au niveau de Kafra (sud-est du Niger), qui ont donné des forages positifs, ayant abouti au grand Kafra 1. Et depuis peu, dans une seconde phase, une deuxième appréciation, de l'accumulation du potentiel hydrocarbure, nous nous sommes engagés sur un minimum de travaux sur quatre puits à exploiter dans les deux prochaines années, tout en espérant un développement ambitieux ».

AMBITIONS ET PERSPECTIVES

Dans le sillage du développement de cette coopération, le responsable de la planification à Sonatrach insiste que son Groupe travaille ardemment au niveau de Kafra, tout en apprê-

chant les besoins du partenaire Sonidep en matière de formation à l'objet de renforcer cette coopération autour d'un potentiel en hydrocarbures appréciable. « Dans ce cadre, dit-il, il y a lieu de dimensionner et définir les outils et les installations d'exploitation, d'acheminement du brut et sa commercialisation, dans une dernière étape ». Et de rappeler que « la coopération algéro-nigérienne est basée sur le principe d'égal à égal dans laquelle chaque pays trouvera son intérêt », ajoutant que du côté algérien, Sonatrach se lance dans la perspective large du développement de cette coopération en dehors du forage Kafra, à examiner les besoins du Niger en matière de formation des ressources humaines à l'optique de futures productions nigériennes. « Deux instituts de formation sont dédiés à cet effet, citant l'institut algérien de pét-

role (IAP) et le Sonatrach management Academy (SMA) qui s'occupe de la formation continue », enchaîne-t-il. Actuellement, révèle-t-il, le Groupe Sonatrach est en phase de préparation des programmes et formaliser les besoins du Niger en matière de ressources humaines.

DÉBUT DE L'OPÉRATION TOPOGRAPHIQUE AU NIGER EN OCTOBRE

Et de rappeler que le début de l'opération topographique à travers le Niger pour déterminer le tracé du gazoduc reliant le Nigeria et l'Algérie en passant par le Niger est annoncé pour octobre prochain. « Les discussions entre l'Algérie et le Niger se passent bien », affirme l'invité de la chaîne 3.

R.N

OUVERTURE DE LA 7ÈME ÉDITION DU COLLOQUE NATIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CÉRÉALES D'HIVER

La dynamique du développement de la production et du stockage de la filière

En cette année 2026, l'Algérie procède à renforcer considérablement ses capacités de stockage des céréales d'hiver à travers la construction de nouveaux silos et centres de proximité pour sécuriser une production locale en forte hausse.

A cet effet, la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine abrite depuis hier, la 7ème édition du colloque national sur le développement des céréales d'hiver et ce, en présence de nombreux acteurs du secteur agricole.

Quelque 30 exposants participent à la rencontre pour proposer des solutions, suggérer certains équipements et services agricoles et aborder des expériences innovantes et des projets pionniers.

Des interventions scientifiques seront également organisées pour débattre de différents aspects liés à la filière des céréales d'hiver et aux moyens de développer leur production.

Concernant ce colloque, le président de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Constantine, Mehdi Dali, a indiqué que durant cette rencontre de 2 jours, organisée par la chambre sous le patronage du ministre de l'Agriculture,

du Développement rural et de la Pêche, de nombreux points liés au développement des céréales d'hiver seront abordés, en même temps qu'une exposition d'agriculteurs venus de différentes régions du pays.

Ce colloque qui est baptisé du nom de l'ancien président de la chambre de l'agriculture de Constantine, le défunt Hadj Mahmoud Benbedjaoui, est "un espace réunissant des agriculteurs, des producteurs, des chercheurs, des experts et des représentants d'entreprises économiques et d'organismes publics qui échangeront leurs expériences et présenteront les dernières technologies destinées à développer la filière des céréales d'hiver en quantité et en qualité".

De plus, le président de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Constantine, a précisé que l'organisation de cette rencontre "procède de la stratégie nationale de développement de la filière céréalière et de renforcement de la sécurité alimentaire".

Elle vise également à mettre en avant les efforts des producteurs, des agriculteurs et des différents acteurs, ainsi qu'à mettre en lumière les solutions pratiques et les innovations

apportées par la recherche scientifique et les partenaires économiques en matière de production de céréales d'hiver, d'augmentation de la productivité et d'amélioration du rendement, afin de soutenir les efforts nationaux visant à renforcer la sécurité alimentaire.

A noter également que de nombreuses communications seront assurées par des spécialistes pour des sujets parmi lesquelles "le projet de démonstration de la filière des céréales d'hiver et des légumineuses", "la mécanisation agricole : méthodes pour réduire les pertes lors de la récolte", "le contrôle du processus de semis" et "les engrais biologiques et les stimulateurs biologiques : solutions innovantes pour augmenter la productivité des céréales et des légumes secs".

L'OBJECTIF D'ATTEINDRE LES CAPACITÉS DE STOCKAGE À 9 MILLIONS DE TONNES CETTE ANNÉE

Pour cette année 2026, les capacités globales et les infrastructures stratégiques de stockage des céréales en Algérie affichent une dynamique de développement historique afin d'ac-

compagner une récolte nationale record.

Les chiffres clés du stockage et de la collecte pour la campagne 2025-2026 s'articulent ainsi de par les capacités globales de stockage avec ce plan d'envergure nationale pour augmenter ses réserves de sécurité alimentaire. L'objectif visé par le programme présidentiel de renforcement des infrastructures de stockage, est de faire passer les capacités nationales de 4 millions à 9 millions de tonnes.

D'ailleurs la campagne céréalière de 2026 qui est portée principalement par les céréales d'hiver comme le blé dur, le blé tendre et l'orge, bénéficie d'une météo favorable et du développement des cultures dans le Grand Sud.

Le volume de la production céréalière nationale globale pour 2026 est estimé par la FAO à 5 millions de tonnes, marquant un niveau record depuis 2019.

Et face à l'afflux massif des récoltes, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a prolongé l'ouverture de ses centres de stockage et de collecte jusqu'au 30 septembre 2026 pour absorber l'ensemble de la production des agriculteurs.

Concernant les investissements régionaux dans les wilayas, il y a lieu de relever le déploiement des nouveaux silos de proximité qui se traduit concrètement sur le terrain en 2026.

Il est d'ailleurs important de souligner que le programme national de silos comprend déjà la construction et le lancement de nouveaux grands silos de stockage et de centres de proximité à travers les wilayas productrices (comme à Mila ou dans les Hauts Plateaux et le Sud) pour augmenter la capacité globale du pays.

A Mila, la capacité de stockage de la wilaya a été portée à 2,6 millions de quintaux au début de l'année 2026, renforcée par 9 centres intermédiaires (450 000 quintaux) et la finalisation d'un silo en acier de 200 000 quintaux à Tadjanet.

A Relizane, il y a la mise en service de 6 nouveaux centres de stockage de proximité dotés d'une capacité individuelle de 50 000 quintaux (soit 300 000 quintaux au total).

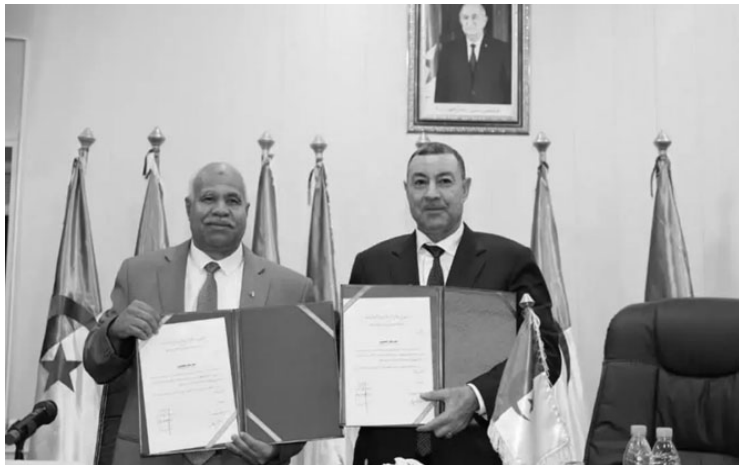
Ce qui explique la mise en service des centres de proximité avec des dizaines de structures de stockage de proximité au plus près des zones de récolte.

Saïd Ben

PRÉSIDIÉE PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR :

Installation de Mouaden Abdrabbi au poste de wali d'El Abiodh Sidi Cheikh

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, M. Saïd Sayoud, a présidé la cérémonie d'installation de M. Mouaden Abdrabbi dans ses fonctions de wali de la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que la wilaya d'El Abiodh Sidi Cheikh constitue l'un des principaux espaces du Sud-Ouest du pays, de par son étendue géographique qui associe les caractéristiques steppiques aux espaces sahariens. Cette situation lui confère, a-t-il souligné, "une position stratégique en tant que trait d'union entre les Hauts Plateaux et les profondeurs sahariennes". Il a également indiqué que l'activité pastorale, notamment l'élevage, constitue l'un des principaux piliers de l'économie locale. La région dispose, en effet, de vastes espaces pastoraux qui en font l'une des principales zones contribuant à la sécurité alimentaire nationale. Le ministre a, par ailleurs, mis en avant la profondeur historique et spirituelle particulière de la région, associée au nom du Sidi Cheikh, ainsi que le rôle social et culturel des zaouïas religieuses



dans la consolidation des valeurs de solidarité et d'entraide et dans la diffusion du savoir. Il a également rappelé la contribution des habitants de la région aux différentes étapes de l'histoire nationale, dans la défense de son unité et de ses constantes. A ce titre, a ajouté le ministre, la promotion d'El Abiodh Sidi Cheikh au rang de wilaya constitue une concrétisation directe des orientations du président de la République visant à opérer une transformation qualitative du système de gestion locale, fondée sur l'élargissement des prérogatives de l'administration locale, le renforcement de l'efficacité de la décision publique, l'amélioration de la qualité du service public et le rapprochement effectif et concret de l'administration du citoyen. Cette approche vise également,

a-t-il précisé, à passer d'une gestion traditionnelle à une gestion fondée sur l'efficacité et les résultats, permettant ainsi d'accroître la performance de l'action de développement au niveau local. Dans ce cadre, M. Sayoud a affirmé que l'Etat accompagnera cette jeune wilaya à travers des programmes de développement intégrés, adaptés à ses spécificités et valorisant ses potentialités, notamment dans les domaines de l'agriculture steppique, de l'élevage et de l'exploitation des espaces pastoraux. Il a ajouté que l'investissement local sera soutenu et que les initiatives économiques seront encouragées, notamment au profit des jeunes, afin de contribuer à la création de richesses et d'emplois et d'intégrer la région dans la dynamique économique

nationale. M. Sayoud a souligné que les responsabilités qui incombent désormais au wali revêtent une importance accrue compte tenu du caractère stratégique de cette wilaya. Cela nécessite une coordination étroite avec les différents services de sécurité et administratifs, les élus locaux et les acteurs de la société civile, afin de dynamiser le développement et de répondre aux attentes des citoyens. Le ministre a également appelé le wali de la wilaya d'El Bayadh, M. Nourredine Belaribi, qui a assisté à la cérémonie d'installation, ainsi que l'ensemble des services et organismes relevant de la wilaya, à poursuivre toutes les formes de soutien et d'accompagnement, notamment sur les plans administratif, technique, logistique et humain, afin de permettre à la nouvelle wilaya d'achever la mise en place de ses structures, services et établissements et de réunir les conditions nécessaires au démarrage effectif de ses missions. Le ministre a enfin salué les importants efforts déployés par les différents corps de sécurité et l'Armée nationale populaire pour préserver la sécurité et la stabilité de notre cher pays et protéger les citoyens et les biens, dans un contexte marqué par l'engagement des citoyens à faire preuve de responsabilité et leur attachement aux valeurs d'unité nationale et de solidarité.

REPOS BIOLOGIQUE:

Les marins de Tipasa prêts à larguer les amarres

Alors que le repos biologique touche à sa fin, les marins de Tipasa s'apprêtent à reprendre la mer le 1^{er} octobre. Une reprise qui s'annonce sous de meilleurs auspices. En effet, les préparatifs vont bon train dans les ports de pêche de Tipasa. À mesure que la fin de la période du repos biologique approche, les armateurs ont presque fini de changer l'armement de leurs chalutiers. L'objectif est d'être prêts, dès le 1^{er} octobre, à sortir en mer pour pêcher les poissons pélagiques et de fond à moins de 3 milles marins de la côte. « La durée réglementaire du repos biologique s'étale du 1^{er} juin au 30 septembre. Soit une durée de quatre mois. Durant cette période, il est strictement interdit de pêcher le poisson avec des chaluts à moins de 3 milles marins », explique Salah Kaâbache, président de la Chambre de pêche et d'aquaculture de Tipasa et armateur de profession. « Tous les propriétaires de chalutiers de la wilaya de Tipasa procèdent ces jours-ci à l'installation de matériels de pêche pélagique, semi-pélagique et de fond. Pendant la période de repos biologique, l'équipage adapte l'armement de son chalutier pour pêcher notamment la crevette au-delà des 3 milles marins de la côte », pré-

cise-t-il. Concernant le respect du repos biologique, le président de la Chambre a déclaré que « Le repos biologique a été strictement respecté, et ce, dès le 1^{er} juin. Aucune infraction en ce sens n'a été constatée », assure-t-il. Et d'ajouter : « Ce résultat est consécutif à la prise de conscience collective quant au repos biologique pour la préservation de notre patrimoine halieutique local. ». « Pour donner un exemple concret sur la nécessité absolue de respecter le repos biologique, je peux citer le cas de l'année dernière où de rares armateurs ont pêché du poisson à moins de 3 milles marins. Résultat : la zone qui a été ciblée a vu son potentiel pêchable grandement réduit par rapport à d'autres zones après le 1^{er} octobre », rappelle-t-il. « Eu égard au respect strict du repos biologique, l'on s'attend à une relative abondance de produits halieutiques comparativement aux saisons précédentes », promet-il. Le même responsable a tenu à préciser que « Nos collègues de l'Ouest et de l'Est ne bravent pas l'interdiction de pêche dans la zone concernée par le repos biologique, mais la nature du relief marin de ces deux régions permet de pêcher le poisson au-delà des 3 milles marins. » En effet, le plateau continental de Tipasa est très

réduit, contrairement à celui des côtes Ouest et Est. « Chez nous, par exemple, dès qu'on dépasse les 3 milles marins, on se retrouve à une profondeur qui peut atteindre les 100 brasses, donc impossible dans ce cas de pêcher avec des chaluts. À Arzew, par exemple, le plateau continental se prolonge jusqu'à 6 milles marins. Autrement dit, au-delà de la zone interdite à la pêche », compare-t-il. Il est important de savoir qu'en navigant 20 minutes vers le large dans les eaux de Tipasa, on atteint facilement les 60 brasses de profondeur, alors qu'à l'ouest du pays, même avec une heure de navigation, on reste toujours dans la zone du plateau continental. Par ailleurs, il est aussi à noter qu'« Avec le retour de la saison de la pêche, les prix du poisson chuteront jusqu'à 50, voire 60 %, compte tenu de la disponibilité de l'offre en quantité », prévoit-il. Dans cet ordre d'idées, il cite l'exemple du prix du rouget. « L'année dernière, le prix du rouget se négociait pendant la période du repos biologique à 60 mille dinars le casier de 22 kg maximum. Dès le 1^{er} octobre, il ne coûtait plus que 25 mille dinars », se rappelle-t-il. À l'en croire donc, les prix du poisson connaîtront à partir du 1^{er} octobre une baisse significative.

ILLIZI :

Plus de 200 guides touristiques régularisés

Plus de 200 guides touristiques dans la wilaya d'Illizi ont été régularisés et des cartes professionnelles ont été délivrées à certains d'entre eux, dans le cadre d'une opération nationale, a-t-on appris hier auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya. Le DTA, Mohamed Ali Ouidène, a expliqué que cette

opération nationale avait été lancée depuis la wilaya d'Illizi, en tant que wilaya pilote, et que la régularisation de la situation de ces guides constituera une «valeur ajoutée» pour le secteur touristique dans la wilaya.

Des cartes professionnelles ont été remises à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, présidée par le

wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, et qui a englobé plusieurs points, dont la visite d'un projet d'hôtel à l'entrée nord d'Illizi, actuellement à 70% de réalisation et livrable au mois d'avril prochain.

Cet établissement, dont les différentes structures ont été inspectées par la délégation de wilaya, contribuera à renforcer la

capacité d'accueil hôtelière de la wilaya.

Le programme de célébration de la journée du tourisme a comporté aussi la tenue d'un salon de l'artisanat au centre de l'artisanat «Daoudi Souna», au quartier El-Wiam, avec la participation de plusieurs artisans, dans le but de valoriser la diversité des produits artisanaux de la wilaya.

ÉTABLISSEMENT DE GESTION DE SERVICES AÉROPORTUAIRES D'ORAN (EGSA)

De nouveaux arrêts de bus à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella

Il s'agit d'arrêts de stationnement dotés d'équipements modernes de quoi faciliter les déplacements via la nouvelle ligne reliant l'aéroport au centre-ville d'Oran (place d'Armes). Ces arrêts sont situés au niveau du terminal 1 (T1) vols internationaux et aussi au niveau du terminal 2 pour les vols nationaux.

Cet aménagement s'inscrit dans le vaste programme de modernisation lancé par l'entreprise afin d'améliorer ses services et offrir les meilleures conditions d'accueil et de transport aux voyageurs.

Le mois dernier, une nouvelle ligne de bus de l'entreprise publique des transports urbains et suburbains (ETO) est entrée en exploitation pour relier l'aéroport international Ahmed-BenBella au centre-ville soit la place du 1^{er} Novembre (ex-place d'Armes). Cette ligne a été lancée en coordination avec la Direction des transports de la wilaya d'Oran, où des bus appartenant à la société ETO ont été affectés pour assurer un service de transport régulier et pratique au bénéfice des passagers, à un prix de billet fixe de 40 DA. Plusieurs navettes sont assurées par jour et ce, de 8h00 à 22h00.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la connectivité entre l'aéroport et les différentes parties de la ville, améliorer l'expérience des voyageurs et offrir des conditions de voyage plus faciles et plus confortables. Le but est aussi d'améliorer les services de transportetrenforcerl'attractivité del'aéroportinternationald'Oran Ahmed-BenBella.

ACCIDENTS :

Quatre morts et 213 blessés sur les routes en 24 heures

Les accidents de la circulation ont fait 4 morts et 213 blessés durant les dernières 24 heures, ont indiqué les services de la Protection civile durant les dernières 24 heures. Concernant les accidents de noyade, 61 interventions ont été enregistrées, permettant de sauver 19 personnes, sans aucun décès. Par ailleurs, la Protection civile a effectué au total 3 411 interventions, soit une intervention toutes les 25 secondes.

Le bilan comprend également 97 interventions liées aux incendies urbains et industriels, 23 incendies de couvert végétal, 543 accidents divers, 2 284 opérations d'assistance médicale, 225 opérations de couverture préventive et aucun accident de gaz.

RASD

Le Réseau syndical international réaffirme son soutien au peuple sahraoui

Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes a réaffirmé, à l'issue de sa septième rencontre européenne tenue du 25 au 27 septembre à Paris, son soutien au peuple sahraoui, appelant les organisations syndicales européennes à transformer leur solidarité en « action syndicale, organisation et dénonciation ».

La rencontre a réuni des organisations syndicales de plusieurs pays européens, notamment d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, de Grande-Bretagne, d'Ukraine et de France, ainsi que des organisations présentes au Brésil, au Sénégal et en Iran. Les représentants de TIE-Allemagne n'ont, pour leur part, pas pu participer à la réunion, étant engagés au même moment dans l'assemblée générale de leur réseau international. Dans une déclaration consacrée au Sahara occidental, le Réseau exprime sa « solidarité de classe » avec le



Peuple Sahraoui, et plus particulièrement avec les travailleurs et travailleuses Sahraouis confrontés, selon le texte, depuis des décennies à « l'occupation, à la répression et au déni de leurs droits ». Pour les organisations signataires, la question du Sahara occidental revêt également une dimension sociale et syndicale. Elles estiment que la liberté syndicale ne peut être garantie lorsque des personnes qui s'orga-

nisent pour défendre les droits de leur peuple et de leur classe sont « persécutées, menacées ou réprimées ». La déclaration appelle ainsi le mouvement ouvrier européen à dénoncer la répression visant les syndicalistes, militants et organisations Sahraouis. Le Réseau appelle également les syndicats européens à s'opposer à toute tentative de normalisation de la situation au Sahara Occidental et affirme que les inté-

rêts économiques des entreprises et des institutions ne doivent pas primer sur les droits des travailleurs sahraouis. Il demande aussi que l'exploitation des ressources du territoire ne se fasse pas « en marge de la volonté de sa population ». Dans sa déclaration, le Réseau formule plusieurs appels à l'adresse des organisations syndicales européennes. Il les invite notamment à dénoncer publiquement la répression contre les syndicalistes et travailleurs Sahraouis, à défendre les droits d'association, de réunion et de manifestation ainsi que la liberté syndicale au Sahara Occidental, et à inscrire la solidarité avec le peuple Sahraoui dans l'action syndicale quotidienne et sur les lieux de travail. Le texte préconise également l'établissement de relations directes et solidaires avec les organisations syndicales et de travailleurs Sahraouis, ainsi que la dénonciation de la participation d'entreprises européennes à des activités économiques qui contribueraient, selon le Réseau, à consolider l'occupation et l'exploitation des ressources du territoire. Les organisations syndicales réunies à Paris demandent par ailleurs au gouvernement espagnol et aux institutions euro-

péennes d'« assumer leurs responsabilités » et de ne plus considérer la question Sahraouie comme une question secondaire.

Dans la dernière partie de la déclaration, le Réseau souligne que la solidarité syndicale ne devrait pas se limiter aux périodes où un conflit bénéficie d'une forte couverture médiatique. Elle devrait, selon lui, faire partie intégrante de la pratique syndicale et d'une conception internationaliste du mouvement ouvrier.

La déclaration établit ainsi un lien entre la question Sahraouie et les enjeux de l'exploitation, de la répression et des inégalités. « Lorsqu'un travailleur est réprimé pour s'être organisé », affirme le texte, le mouvement syndical doit défendre les droits de ceux et celles « qui travaillent et luttent ».

À l'issue de leur rencontre, les organisations membres du Réseau européen de solidarité et de luttes réaffirment enfin leur engagement envers le peuple Sahraoui et ses travailleurs et travailleuses, autour de quatre revendications : la liberté syndicale, les droits des travailleurs Sahraouis, le droit du peuple Sahraoui à décider de son avenir et une solidarité internationaliste se traduisant par « l'organisation et la lutte ».

SCANDALE ÉLECTORAL AU MAROC :

Auteur d'une fraude massive, un maire de Tanger s'enfuit en Espagne

Une enquête judiciaire ouverte à Tanger après la découverte de bulletins de vote suspects dans un bureau de vote de l'école Al Quds jette une ombre lourde sur la probité des récentes élections législatives, avec la mise en cause du maire de la ville, Mounir Lymouri. Plusieurs médias marocains affirment qu'une note de recherche nationale et internationale aurait été émise à son encontre, tandis que des sources le situent en Espagne. Les autorités judiciaires marocaines n'ont toutefois pas, à ce stade, confirmé officiellement ni son éventuel départ du territoire ni l'existence d'un mandat international. À Tanger, une affaire d'irrégularités électorales présumées prend une nouvelle dimension. Au centre des développements récents figure Mounir Lymouri, maire de la ville et directeur de la campagne locale du Parti authenticité et modernité (PAM), dont le nom est désormais cité dans le cadre de l'enquête ouverte après la découverte de documents électoraux suspects dans un bureau de vote de l'école Al Quds. Selon plusieurs sources médiatiques en ligne marocaines, une note de recherche aurait été établie à son encontre, alors que plusieurs informations le situent hors du Maroc, possiblement en Espagne, rapporte, ce samedi, de son côté, le site d'information espagnol « The Objective ». D'après les informations publiées par le média local Alwadih24, des représentants de plusieurs listes ont contesté la présence d'enveloppes et de bulletins dans des conditions jugées inhabituelles. Les autorités sont intervenues sur place avant l'ouverture d'une procédure judiciaire destinée à déterminer précisément la nature des documents concernés et les circonstances dans lesquelles ils se sont retrouvés dans le bureau de vote. Une vidéo circule sur

les réseaux sociaux montrant une urne bourrée d'enveloppes blanches alors que les enveloppes officielles sont de couleur bleue. L'affaire a rapidement pris une dimension politique. Les bulletins retrouvés auraient comporté des marques correspondant à des choix électoraux favorables à des candidats du PAM qui dirige le gouvernement d'Aziz Akhannouch. La question centrale de l'enquête consiste désormais à déterminer l'origine de ces bulletins, les personnes qui les auraient préparés et, surtout comment ils ont été introduits dans le processus électoral. Les faits reprochés à l'édile et à son entourage sont d'une clarté accablante pour le PAM. Tout a basculé le jour même du scrutin le 23 septembre dans l'enceinte de l'école Al Quds, située dans le quartier populaire de Casabarata à Tanger. Les autorités y ont interpellé en flagrant délit un individu transportant une valise remplie à ras bord de milliers de bulletins de vote déjà cochés. Ces documents falsifiés étaient minutieusement préparés pour orienter artificiellement la consultation en faveur des candidats du PAM. Cette découverte macabre pour la démocratie ne relève pas d'une simple bavure isolée, mais bien d'une machination préméditée. Des images accablantes diffusées par la presse ont ensuite révélé des urnes gorgées de bulletins suspects, matérialisant l'ampleur de la fraude orchestrée par les réseaux du parti dans cette circonscription où la population locale avait pourtant exprimé un choix bien différent, plébiscitant massivement l'opposition menée par le PJD. Face à l'irruption de la justice et à l'interpellation de plusieurs individus directement impliqués dans la gestion de ces bureaux de vote corrompus, la réaction du PAM frôle le mépris des citoyens. Plutôt que de coopérer avec la justice et de balayer

devant sa porte, la direction du parti s'est réfugiée dans une posture victimaire ridicule, criant au complot et à la manipulation politique. Un tel cynisme démontre l'incapacité chronique de cette formation à assumer ses responsabilités morales et politiques. Comment accorder le moindre crédit à des dirigeants qui ferment les yeux sur les agissements criminels de leurs cadres locaux ? La tentative désespérée du PAM de minimiser l'affaire ne trompe personne, d'autant que l'enquête préliminaire s'est rapidement transformée en procédure d'envergure, menant à l'arrestation de cinq suspects au total et à l'émission d'un mandat de recherche national et international contre le maire en cavale. La débandade de Mounir Lymouri illustre à elle seule le mépris que ressentent certains responsables locaux vis-à-vis des institutions qu'ils sont censés incarner. Informé qu'il était formellement cité par l'un des complices interpellés lors des auditions de police, l'édile a coupé ses téléphones, abandonné ses fonctions et pris la fuite par voie maritime vers l'Espagne, profitant cyniquement d'un permis de séjour préalable pour échapper aux juges. Cette fuite organisée en catimini démontre que le parti au pouvoir à l'échelle nationale abrite en son sein des

personnalités prêtes à trahir la confiance des électeurs pour sauver leur propre peau. Alors que le Maroc tente de consolider ses processus électoraux et de mobiliser une population de plus en plus sceptique face aux urnes, les agissements frauduleux du PAM à Tanger constituent un sabotage pur et simple de l'édifice démocratique, exigeant des sanctions exemplaires et une mise au ban définitive de ces méthodes mafieuses. En dépit du bourrage des urnes le PAM a remporté la seconde place dans cette circonscription. Le Parti de la justice et du développement (PJD) y a obtenu 25 886 voix, soit 31,49 % des suffrages, tandis que le PAM a recueilli 13 687 voix, correspondant à 16,65 %. Les deux formations ont néanmoins obtenu chacune un siège selon le mécanisme de répartition appliqué aux cinq sièges de la circonscription. Le rôle de Mounir Lymouri donne néanmoins une portée particulière à l'enquête. Le maire de Tanger n'était pas seulement une figure institutionnelle de la ville. Il occupait également une responsabilité politique importante pendant la campagne électorale du PAM à Tanger. Son implication dans le dossier serait donc susceptible d'avoir des répercussions dépassant le seul cadre d'un bureau de vote.

MAURITANIE:

260 migrants ouest-africains secourus en mer

Les garde-côtes mauritaniens ont secouru 260 migrants, dont 61 femmes et 17 enfants, partis de Gambie et en détresse au large de Nouakchott. Les garde-côtes mauritaniens ont annoncé avoir secouru dimanche quelque 260 migrants ouest-africains, dont 17 enfants, en difficulté au large de la Mauritanie. Les migrants, qui se trouvaient à bord de deux bateaux partis de Banjul, en Gambie, sont en état de choc après avoir manqué de nourriture et rencontré des problèmes de carburant et de navigation, ont précisé les garde-côtes dans un communiqué. Les rescapés ont été repérés dimanche au large de Nouakchott, après avoir passé environ une semaine en mer, selon la même source. Outre les 17 enfants, 61 femmes se trouvaient à bord des bateaux.

La diaspora africaine, un levier pour le développement du continent

Par : Abderrahmane Mebtoul

Le savoir et la bonne gouvernance sont le fondement de tout processus de développement. La diaspora africaine peut être un levier pour le développement du continent qui doit mettre en oeuvre une politique pour garder ses chercheurs car un pays sans son élite est comme un corps sans âme .

Cette présente contribution est mon expérience personnelle, celle d'un ancien émigré ayant effectué ses études primaires, secondaires, une fraction du supérieur à Lille France qui a décidé de rentrer définitivement en Algérie pour effectuer sons service national et qui a formé des milliers d'étudiants en tant que professeur des universités et occupé les plus hautes fonctions dans les appareils de l'Etat algérien de 1974 à 2016 et présenté l'Algérie au niveau des institutions internationales entre 2019/2021.

1.-Pour les migrants africains contemporains vivant hors du continent , il est recensé environ 21 millions de personnes, la répartition géographique étant fortement marquée par l'histoire coloniale, la proximité géographique et les opportunités économiques. L'Europe avec environ 11 millions la première destination étant largement dominée par les ressortissants du Maghreb, la France, l'Espagne et l'Italie en accueillent la plus grande part. En Asie et Moyen-Orient, environ 6,9 millions), portée en immense partie par



la diaspora de l'Égypte et du Soudan qui s'installent dans les pays du Golfe (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, et l'Amérique du Nord (environ 2,7 millions), les États-Unis et le Canada accueillant une diaspora majoritairement originaire d'Afrique subsaharienne (Nigeria, Éthiopie, Ghana) mais aussi d'Afrique du Nord. L'exode des cerveaux africains touche principalement les secteurs hautement qualifiés et selon l'Union africaine et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), la diaspora qualifiée, principalement les sciences médicales (environ 30 à 35 %) étant le secteur le plus surreprésenté à l'étranger, dont des médecins, pharmaciens et infirmiers africains forment une part cruciale des systèmes de santé européens (notamment en France, Belgique, Royaume-Uni) et en Amérique. Ce secteur est suivi par les sciences de l'Ingénieur, technologies et IT (environ 25 %) dont des ingénieurs en informatique, développeurs, experts en télécommunications et ingénieurs civils., des enseignants du supérieur dans la recherche et sciences naturelles (environ 20 %) où plus de 40 000 titulaires de doctorats africains (Ph.D.) enseignant hors du continent dans des disciplines clefs comme les mathématiques, la physique, la biochimie et l'agronomie et en dernier dans la

finances, management et commerce (environ 15 à 20 %) dans le secteur bancaire, consultants, analystes financiers et entrepreneurs. Quels sont les causes principales hormis la situation politique ou les intellectuels aspirent à être partie prenante à une meilleure gestion de la Cité ? Sans être exhaustif on peut recenser : le manque de perspectives dont l'absence d'emplois stables et de conditions de travail adéquates dans les pays d'origine, des salaires faibles convertis en devises étrangères face au coût de la vie et aux compétences requises comparées aux pays du Nord et le manque de matériel de d'infrastructures et de matériel adéquat, tous ces facteurs étant un frein au développement. En effet, La fuite des médecins, infirmiers et spécialistes provoque des pénuries graves, réduisant l'accès et la qualité des soins pour les populations locales., le départ des enseignants, professeurs d'université et chercheurs affaiblit les institutions locales et retarde la formation des nouvelles générations et la perte de main-d'œuvre hautement qualifiée (ingénieurs, informaticiens, techniciens) ralentit l'innovation, la compétitivité des entreprises et la mise en œuvre de projets d'infrastructure durables et en fin de compte, le manque d'experts locaux pour la conception et la planification stratégique

accentue la dépendance technique et politique des États africains vis-à-vis de l'étranger.

2.-Cependant il ne faut voir seulement les aspects négatifs car la diaspora offre des opportunités au pays d'origine (voir les expériences de la Corée du Sud, de la Chine et du Japon où les chercheurs de hauts niveaux ont le salaire de trois à quatre fois de celui d'un ministre qui ont réussies à faire revenir leurs élites)

Sur le plan financier les envois d'argent des migrants qualifiés soutiennent l'économie familiale et stimulent parfois le commerce ou l'investissement local. Les principaux pays bénéficiaires des transferts de fonds en Afrique sont par ordre, l'Égypte premier bénéficiaire à l'échelle de tout le continent africain, ayant enregistré un record historique de près de 36,5 milliards de dollars en 2025, le Nigéria, leader incontesté en Afrique subsaharienne, avec des flux s'établissant à environ 23 milliards de dollars, le Maroc affichant 13,65 milliards de dollars reçus en 2025, le Kenya avec 7,8 milliards de dollars d'envois de fonds, le Sénégal qui positionne en tête de la zone UEMOA (Afrique de l'Ouest) avec 3,26 milliards de dollars, la Tunisie avec 3,26 milliards de dollars, et l'Algérie avec 1,8 milliard de dollars Mais c'est surtout au niveau développement du

continent que la diaspora est attendu pouvant contribuer :

- au transfert de technologies avec les missions de court terme, de nombreux cadres et scientifiques ne souhaitant pas un retour définitif, mais privilégient des interventions ciblées. Ainsi des professeurs et chercheurs de la diaspora peuvent animer des masters, des doctorats ou des séminaires connectés dans les universités africaines pour pallier le manque de professeurs de rang magistral et des techniciens supérieurs de la diaspora peuvent accompagner des PME locales pour moderniser leurs processus de production ou obtenir des certifications internationales, jouant un rôle de passerelle culturelle et technologique pour les jeunes entrepreneurs restés sur le continent et des cadres africains travaillant chez les géants de la Tech (Google, Microsoft, Orange, etc.) peuvent aider des incubateurs locaux africains des jeunes start-uppeurs pour structurer leur business model ou sécuriser leur code, les réseaux de Business Angels de la diaspora (comme AfricArena ou ABAN) pouvant apporter pas seulement du capital, mais aussi un carnet d'adresses international et une rigueur de gouvernance indispensable pour que les start-ups africaines lèvent des fonds à l'échelle mondiale.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de projets économiques au niveau du continent, le savoir-faire de la diaspora permet de sauter des étapes technologiques (leapfrogging) dans des secteurs clés dans la création de centres d'excellence privés ou de laboratoires de recherche clinique par des médecins de la diaspora (ex: fabrication locale de dispositifs médicaux, cliniques de spécialités aux normes internationales), favoriser le développement des énergies renouvelables et la lutte contre le réchauffement climatique du fait de nombreux ingénieurs de la diaspora africaine sont formés aux technologies solaires, éoliennes ou d'efficacité énergétique ayant conçu des micro-réseaux (mini-grids) adaptés aux zones rurales et la diaspora peut contribuer à la modernisation des chaînes de valeur agricoles (intégration de drones, de capteurs IoT pour l'irrigation, optimisation de la logistique de distribution).

Dans le domaine du consulting stratégique et l'aide à la gouvernance publique, les experts de la diaspora avec un cout largement inférieur aux normes internationales car voulant aider leurs pays, peuvent aider, du fait de leurs expériences dans les institutions publiques et privées africaines dans la formulation des politiques publiques dont la rédaction de plans stratégiques sectoriels (transition numérique, stratégies industrielles, réformes fiscales) pour les ministères africains, l'ingénierie financière pour la structuration de grands projets d'infrastructure (Partenariats Public-Privé - PPP, émissions d'obligations de la diaspora ou Diaspora Bonds).

3.- Des lors se pose la question comment faire participer l'élite africaine à



l'étranger au développement local ? A l'échelle continentale, des plateformes comme l'African Diaspora Network (ADN) ou des répertoires d'experts comme l'ADN Hub s'efforcent de cartographier et de connecter les scientifiques africains à travers le monde. L'Union Africaine encourage également chaque État membre à structurer sa "6e région" (la diaspora) pour soutenir le développement scientifique et économique du continent. Par exemple l'Algérie a créé le Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger pour le développement national, un organe consultatif placé sous l'autorité de la Présidence de la République algérienne (décret présidentiel n° 26-293 signé le 7 septembre 2026). Certes, il n'existe pas d'autre instance officielle portant exactement ce nom et rattachée directement à une Présidence dans les autres pays d'Afrique. Le

format institutionnel spécifique de ce Haut Conseil reste, à ce jour, une particularité algérienne. Cependant, de nombreux pays africains ont mis en place des initiatives et structures équivalentes pour mobiliser leur diaspora scientifique et technologique, bien que sous d'autres formes. Ainsi, le Maroc s'appuie sur le réseau FIN-COME (International Network of Moroccan Competences Abroad) ainsi que sur des structures thématiques visant à connecter les chercheurs et ingénieurs marocains du monde entier avec les universités locales ; en Tunisie, plusieurs ministères collaborent avec des associations de l'élite scientifique tunisienne à l'étranger (comme la Tunisian Association for Academic Sciences) pour impliquer les chercheurs expatriés dans des projets nationaux ; le Mali, le Sénégal et le Togo disposent de directions ministérielles dédiées à la dias-

pora et bien que ces instances soient généralistes, elles intègrent des commissions spéciales pour les cadres, scientifiques et experts afin de piloter des transferts de compétences. Pour en revenir au cas Algérie – et mes observations s'appliquent aux pays africains, certes, ce comité regroupe des scientifiques et chercheurs de renom mais dont une partie sont en retraite. Mais pour ne pas renouveler les mêmes erreurs du passé, la diaspora est très attentive au sort de leurs collègues dans les différentes universités et centre de recherche. Car il faut savoir que selon les experts chez les adultes, l'innovation connaît généralement deux pics, le premier vers 25-35/40 ans (l'innovation conceptuelle, la tranche en Algérie et en Afrique qui connaît l'exode le plus important, car, par exemple, le nombre d'algériens envoyés pour formation à l'étranger et qui reviennent est marginal pour ne pas dire nul) et le second vers 55 ans et plus la synthèse et l'expérience qui concerne le comité installé). Pour qu'il ait un véritable impact loin de toute démarche bureaucratique, sa réussite, le comité devra travailler d'une manière permanente et non sporadique en étroite collaboration avec les compétences locales, mais son action sera tributaire de l'action du gouvernement par une gouvernance axée sur le savoir afin d'éviter cet exode massif de cerveaux de jeunes devant retenir ce qui reste. Cet exode n'est pas propre à l'Algérie car en Afrique, il représente une perte majeure de compétences et de capitaux humains, bien plus important que toutes les richesses de matières

premières

En conclusion, sans compter l'apport financier existant de nombreux entrepreneurs africains qui ont réussi à l'étranger, la diaspora africaine dispose d'un capital intellectuel, scientifique et technique estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars en valeur ajoutée, dont le transfert peut transformer durablement le continent. Au-delà des simples transferts financiers, ce savoir-faire s'injecte directement dans les économies locales à travers des mécanismes structurés de partage de compétences.

ANNEXE

Principaux pays d'accueil de la diaspora algérienne avec données parfois différentes selon les sources

France : C'est le premier pays d'accueil, regroupant la plus grande part de la communauté algérienne à l'étranger, avec des estimations variant de 4 à plus de 6 millions de personnes selon les modes de calcul (incluant les binationaux et les descendants).

Canada : Accueille une communauté importante et qualifiée, estimée entre 100 000 et 150 000 personnes.

Espagne : Compte une population évaluée entre 70 000 et 83 000 résidents algériens.

Belgique : Rassemble environ 60 000 à 80 000 membres de la diaspora.

Royaume-Uni : Héberge entre 40 000 et 60 000 Algériens.

Etats-Unis : une communauté de 30 000 à 50 000 personnes, souvent constituée de cadres et d'experts.

Autres pays : Des communautés notables résident également en Italie, en Tunisie, au Maroc, en Turquie et en Suisse



L'EXPRESSION

ABSTENTION, PROXIMITÉ ET RENOUVEAU

Les challenges des partis politiques

Le citoyen ne boude pas les urnes quand la visibilité politique est assurée par des partis qui sont censés assumer ce rôle de «veilleurs de conscience».

Les prochaines élections locales constituent une étape cruciale dans la vie politique du pays. C'est un tournant décisif qui aura un impact direct sur les instances élues, à savoir les Assemblées populaires communales et de wilayas. La classe politique en général et les partis en particulier sont appelés à s'impliquer d'une manière claire et sans ambages dans la dynamique électorale, en adoptant une nouvelle approche de proximité. Il n'est plus tolérable, aujourd'hui, de laisser le terrain social vide et de se désengager de la mission politique qui incombe aux partis. Autrement dit, de désertir l'action partisane visant à mobiliser les citoyens autour de



leurs préoccupations et de leurs attentes légitimes. Les dernières (élections) législatives ont mis en lumière une réalité politique qui coupe court aux spéculations et au verbiage des partis dont la présence ne dépasse pas le cadre formel sur le terrain. Cette réalité amène à engendrer une impasse, caractérisée par le recours des citoyens à l'abstention massive comme moyen d'expression politique et par une sorte de ras-le-bol envers la classe politique.

Le citoyen est très observateur et sensible à ce qui se passe sur la

scène politique nationale. Il demeure particulièrement attentif aux questions qui engagent son quotidien et ses préoccupations élémentaires.

Les partis doivent intégrer cette dimension et cesser de sous-estimer la capacité du citoyen à faire preuve de discernement et à appréhender la situation dans sa globalité.

Pour éviter le spectre de l'expérience précédente des dernières législatives, les partis ont le devoir et la responsabilité d'investir la société à travers des actions et des

initiatives visant à enclencher une dynamique citoyenne en mesure de redonner à la politique ses lettres de noblesse, après des années de dépolitisation des plus désastreuses.

Combattre l'immobilisme politique est la responsabilité des partis. C'est aux formations politiques d'avoir une démarche à même de provoquer les grands débats et de mener les grandes actions de proximité au sein de la société profonde.

Le citoyen constitue une force que les partis doivent œuvrer à transformer en un levier de changement intrinsèque. Vaincre le spectre de l'abstention suppose une nouvelle lecture des réalités politiques, économiques et sociales qui traversent la société.

Le citoyen n'est pas imperméable aux nouvelles idées ou à la dynamique partisane et associative. Bien au contraire, il dispose d'une détermination à toute épreuve pour épouser et adopter de nouvelles méthodes d'organisation et de mobilisation autour des grands principes qui animent ses attentes et ses préoccupations essentielles.

La balle est dans le camp de la classe politique, qui doit assumer sa mission en tant que force organisée et dotée d'instruments afin d'encadrer le potentiel populaire et de le structurer.

Faire face à l'abstention massive et au boycott est une priorité

absolue pour la classe politique. Les partis sont appelés à réconcilier le citoyen avec les urnes et à asseoir les jalons d'une nouvelle pédagogie politique.

Les prochaines élections locales devraient constituer une véritable autocritique de l'expérience issue des dernières législatives. Sans cette démarche critique, aucune possibilité de changement ne saurait venir à bout d'un phénomène qui ne fait que se renforcer et se consolider, à savoir l'abstention massive qui hante l'ensemble des protagonistes de la scène politique nationale.

Il est impératif que les partis assument leur rôle, qui consiste à aller de l'avant pour convaincre les citoyens de la nécessité de participer à la dynamique électorale, érigée en moyen efficace pour résoudre leurs problèmes et s'impliquer dans le processus démocratique, cadre idoine pour refléter leurs attentes légitimes.

Les partis doivent sortir de leur cocon et aller vers la société profonde afin de la sensibiliser et de lui expliquer les enjeux d'élections qui concernent ses préoccupations quotidiennes. Le citoyen ne boude pas les urnes quand la visibilité politique est assurée par des partis qui sont censés assumer ce rôle de veilleurs de conscience.

LA NATION

SOUTENUE PAR SIX GROUPES PARLEMENTAIRES :

Première femme à la tête de l'Assemblée populaire nationale

L'Assemblée populaire nationale (APN) a écrit une nouvelle page de son histoire avec l'élection de la docteure Khalida Boufeddach à sa présidence. Elle devient ainsi la première femme à occuper cette fonction depuis la création de l'institution parlementaire algérienne. Son accession à la tête de la chambre basse du Parlement intervient à l'occasion de l'ouverture de la dixième législature, issue des élections législatives du 2 juillet. La nouvelle présidente de l'APN a obtenu le soutien de la majorité des groupes parlementaires et des formations politiques représentées au sein de l'Assemblée. Avant même le déroulement du scrutin, plusieurs blocs parlementaires avaient annoncé leur appui à sa candidature, considérant que la prochaine étape nécessitait une personnalité disposant d'une expérience suffisante et capable d'accompagner l'évolution du travail législatif. Les travaux de la nouvelle législature ont débuté par une séance d'installation consacrée aux premières procédures réglementaires. Les députés ont notamment procédé à la mise en place de la commission chargée de la validation des mandats électoraux. Cette commission, présidée par le député Rabah Touimer, a été chargée d'examiner les dossiers des élus et de préparer son rapport sur la base des résultats définitifs proclamés par la Cour constitutionnelle. Après l'adoption du rapport de cette commission en séance plénière, l'Assemblée a ouvert la procédure de candidature à la présidence. Trois députés ont présenté leur candidature : Khalida Boufeddach, représentant le Front de libération nationale (FLN), Rachid Hassani du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ainsi qu'Amine Allouche du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Toutefois, le choix semblait déjà largement orienté en faveur de Khalida Boufeddach, après le soutien officiel exprimé par plusieurs groupes parlementaires, dont ceux du FLN, du Rassemblement national démocratique (RND), du Front El Moustakbal, du Mouvement El Bina El Watani, des indépen-

dants et de Sawt Echaab. Des représentants d'autres formations politiques ont également apporté leur soutien à sa candidature. Les partis favorables à son élection ont souligné que ce choix répondait à la nécessité de renforcer l'efficacité de l'institution législative, d'améliorer la pratique parlementaire et de consolider le rôle constitutionnel de l'Assemblée populaire nationale. Médecin spécialiste en allergologie, Khalida Boufeddach s'impose désormais comme une figure historique de la vie politique algérienne. Son élection marque une avancée symbolique importante dans la représentation des femmes au sein des institutions

nationales. Son nom n'avait pourtant pas été largement évoqué avant la séance d'ouverture, plusieurs observateurs ayant auparavant cité d'autres personnalités pour ce poste. Éluée députée du FLN dans la circonscription d'Alger, Khalida Boufeddach avait auparavant siégé au Conseil populaire de wilaya, où elle avait été élue en 2021 dans le cadre du dispositif destiné aux jeunes de moins de 40 ans. Parallèlement à l'élection du président de l'APN, les différents groupes parlementaires ont commencé à organiser leurs structures internes. Le groupe du FLN, fort de 91 sièges, sera dirigé par Rachid Othmane. Le RND, qui compte 74 députés, sera présidé

par Faïd Sofiane. Le Front El Moustakbal, avec 56 sièges, a désigné Nasreddine Aouinat à la tête de son groupe parlementaire. Les autres groupes ont également choisi leurs responsables, notamment le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement El Bina et le groupe des indépendants. La prochaine étape consistera à désigner les représentants des groupes au sein du bureau de l'Assemblée afin de finaliser l'installation des structures de la dixième législature et permettre à l'institution de commencer pleinement ses missions de législation, de contrôle et de représentation des citoyens.

ALGERIE-ECO.COM

BOUIRA

Coup d'envoi de la 2^{ème} édition du Festival national du sel naturel à Tamellaht

Le coup d'envoi de la deuxième édition du Festival national du sel naturel de Tamellaht (Ahnif), a été donné par les autorités locales de la wilaya de Bouira au lieu-dit Ighzer Oumeziav, avec la participation de plus de 1000 personnes venues de 37 wilayas du pays, selon les organisateurs. Organisé par la direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec les associations environnementales et culturelles de la région de Tamellaht, ce 2ème festival, se tient dans le hameau d'Ighzer Oumeziav, sur les hauteurs d'Ahnif (Est de Bouira), et connaît la participation de plus de 1000 personnes, dont des touristes, des représentants d'associations et de ligues sportives, ainsi que des artistes et des poètes. Les participants à cette manifestation, organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), sont venus notamment d'Alger, de Tipaza, de Tizi Ouzou, de Msila, de Djanet, de Khenchla, de Mostaganem, de Batna et d'Ain Timouchent et de Boumerdès, a indiqué à l'APS le commissaire du festival, Rachid Aknouche. Dans la matinée, plusieurs automobilistes et des bus transportant des familles ont emprunté la route étroite et montante menant à cette région forestière, située sur les hauteurs de la commune d'Ahnif, où se tient le festival national du sel naturel. Cette localité d'Ighzer Oumeziav, à Tamellaht, regorge de ce produit. A l'entrée du village, dans la rue principale menant à l'école primaire Sefouane Mouloud, une ambiance festive règne sur les lieux, où une série d'expositions dédiées au sel et à ses dérivés est organisée. Cette manifestation à la

fois touristique et culturelle a attiré un public nombreux venu visiter le festival et découvrir les paysages que leur offre Tamellaht, une localité qui tire son nom de la profusion de sel et qui est aussi connue pour son passé glorieux durant la Guerre de libération nationale. "Je suis venu de M'Chedallah pour participer à ce festival qui constitue un événement important pour la région, car il permet au public de la découvrir et, qui sait, de contribuer à son développement", a confié à l'APS Mellouk Ahmed, un artisan de la région. Sur le site du festival, des femmes du village d'Ighzer Oumeziav expliquaient aux visiteurs les différentes méthodes traditionnelles d'extraction du sel, son exploitation, les bains de sel, son assèchement et son utilisation. "Nous sommes venus visiter ce festival et signer des conventions pour permettre au complexe thermal de Hammam Ksana, à El Hachimia, d'utiliser cette ressource à des fins de soins et de cures", a expliqué à l'APS M. Aissa Adjoudj, responsable du complexe thermal. Le premier jour de ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 29 du mois en cours, a été aussi marqué par l'organisation d'autres expositions dédiées au livre, à l'habit, aux bijoux et aux plats traditionnels. A travers ce festival, "nous voulons faire connaître et valoriser le patrimoine naturel, culturel et touristique de la région de Tamellaht, et contribuer à son développement par le biais de projets dans le secteur du tourisme", a fait savoir la directrice du tourisme, Mme Leila Bouridane.

L'ARCHÉOLOGIE COMME ARME

Le pillage méthodique du patrimoine palestinien par la colonisation sioniste

L'incursion de ce lundi à Al-Khalil n'est pas un fait divers. Elle est le symptôme d'une stratégie systématique et dangereuse : l'utilisation des sites archéologiques palestiniens comme outil de colonisation, d'effacement identitaire et d'appropriation territoriale.

Les forces d'occupation sionistes ont investi en force la localité d'Al-Samou, au sud d'Al-Khalil, ainsi que le secteur du puits de Haram Al-Rama. L'objectif est d'assurer la sécurité de bus entiers de colons venus pour envahir des sites archéologiques. Dans les faits, c'est une opération militaire. Déploiement de véhicules blindés, bouclage des routes, écoles paralysées à Al-Samou où les cours n'ont pu se tenir, circulation des Palestiniens entravée. A Al-Bourj, site archéologique majeur datant des époques cananéenne et romaine, les habitants ont vu leur patrimoine transformé en parc à thème pour colons sous protection armée.

Cette militarisation de l'archéologie représente le premier danger : la destruction physique. Quand les colons investissent un site, ce n'est pas pour le préserver. Les fouilles sauvages, les aménagements pour créer des « parcs bibliques », les piétinements massifs et l'installation d'infrastructures légères détruisent irrémédiablement des couches historiques millénaires. A Masafer Yatta, le même jour, les attaques se poursuivent : un colon s'introduit à Khirbet Hawara, d'autres sectionnent et volent les câbles électriques de la maison d'Ahmad Ali Aatiyeh. Le message est clair : détruire pour pousser au départ. Comme l'a répondu cette jeune fille de Hawara, devenue symbole de résistance : « Nous ne partirons pas. Si vous détru-



isez une maison, nous en construirons une autre ; si vous détruisez une école, nous en reconstruirons une. »

Le second danger est l'effacement mémoriel et la falsification de l'Histoire. Chaque site palestinien réinterprété comme exclusivement « juif » sert à justifier la colonisation. Le puits de Haram Al-Rama, lié dans la tradition musulmane et chrétienne à l'histoire d'Abraham, est ainsi intégré dans un circuit de visites qui nie toute présence palestinienne antérieure et postérieure. L'archéologie n'est plus une science, elle devient un acte de souveraineté. En s'emparant du passé, les colons tentent de légitimer le présent de l'occupation et de préempter l'avenir.

Le troisième danger, le plus immédiat, est la judaïsation des lieux saints. Le même lundi, 1 731 colons ont fait incursion dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa par Bab al-Maghariba, sous haute protection policière, pour y effectuer des rituels talmudiques au troisième jour de Souccot. La veille, ils étaient 1 500. Les autorités d'occupation avaient fermé la rue de Bab al-Asbat, bloquant la vieille ville de Jérusalem pour les Palestiniens, créant embouteillages et restrictions de mouvement. Selon le gouvernorat de Jérusalem, 40 661 colons ont pénétré Al-Aqsa depuis janvier jusqu'à fin août, tandis que 800 Palestiniens de Jérusalem ont reçu des interdictions d'accès à leur propre lieu de culte.

Cette politique à double standard est dévastatrice : interdire aux Palestiniens l'accès à leur patrimoine tout en ouvrant grand les portes aux colons. Les portes fermées de Bab al-Maghariba après les

incursions symbolisent cette confiscation.

A terme, le danger est existentiel. En détruisant, pillant et réécrivant les sites archéologiques de Al-Samou à Al-Aqsa, de Hébron à Jérusalem, ce n'est pas seulement des pierres qui disparaissent. C'est la preuve matérielle d'une présence palestinienne continue depuis des millénaires que l'on tente d'effacer. C'est une violation flagrante du droit international, notamment de la Convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, qui interdit à une puissance occupante de s'approprier ou de détruire le patrimoine culturel du territoire occupé.

Face à ce pillage, le silence international est complice. Protéger les sites archéologiques palestiniens n'est pas une question de pierres, c'est une question de droit, d'identité et de survie d'un peuple sur sa terre.

FATTOUH : LES INCURSIONS À AL-AQSA ET LES ATTAQUES CONTRE LES LIEUX SAINTS ET LES AGRICULTEURS EXIGENT DES COMPTES

Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a déclaré lundi que la célébration des fêtes religieuses juives devait s'accompagner du respect des autres religions monothéistes et de leurs lieux saints, et non d'attaques contre les sites sacrés musulmans et chrétiens ou d'atteintes à leur caractère religieux.

Dans un communiqué, Fattouh a affirmé que l'entrée

de dizaines de juifs extrémistes dans les cours de la mosquée Al-Aqsa et l'accomplissement de rites qu'il a qualifiés de provocateurs constituaient une grave provocation et une atteinte au caractère sacré des lieux de culte ainsi qu'aux sentiments des musulmans.

Il a également dénoncé les incursions quotidiennes dans les cours de la mosquée Al-Aqsa, ainsi que les attaques visant les agriculteurs, le vol des récoltes d'olives et l'incendie de biens. Selon lui, ces actes constituent un aspect central de la politique du gouvernement israélien de droite, dont le ministre Bezalel Smotrich aurait, selon ses déclarations, exposé les objectifs, notamment celui de chasser les habitants des villages et localités palestiniens.

Fattouh a appelé à l'imposition de sanctions contre le gouvernement israélien, à l'inscription sur les listes d'organisations terroristes des groupes de colons impliqués dans ces actes, à la suspension du soutien militaire qui leur est accordé et à la poursuite des responsables devant la Cour pénale internationale.

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE BRITANNIQUE DÉNONCE LE GOUVERNEMENT NETANYAHU ET PROMET DE DURCIR LE TON SUR GAZA

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Ed Miliband, a qualifié lundi les actions du gouvernement israélien à Gaza et en Cisjordanie de « tache sur la conscience du monde ».

Dans un discours prononcé

lors du congrès annuel du Parti travailliste, Miliband a vivement critiqué le gouvernement israélien, affirmant que les souffrances subies ne pouvaient « justifier » les actions qui ont suivi.

Ses déclarations condamnant les souffrances des Palestiniens et annonçant un durcissement de la politique à l'égard du gouvernement de Benjamin Netanyahu ont été accueillies par de longs applaudissements.

S'adressant aux personnes, au Royaume-Uni et ailleurs, émues par le sort des Palestiniens, il a déclaré : « Nous vous entendons. Vous aviez raison. »

Miliband a affirmé que les travaillistes avaient revu leur approche sous la direction d'Andy Burnham, promettant de dénoncer les abus commis à Gaza et en Cisjordanie.

« Sous la direction d'Andy, nous avons réorienté notre approche. Nous dénonçons le nettoyage ethnique perpétré par les colons terroristes en Cisjordanie. Nous dénonçons les éléments attestant de crimes de guerre à Gaza. Nous dénonçons l'occupation illégale de la Palestine par Israël et nous joignons les actes aux paroles », a-t-il déclaré.

Le chef de la diplomatie britannique a également annoncé des mesures visant les liens économiques avec les colonies israéliennes, affirmant que Londres entendait aller au-delà des simples condamnations.

« Nous interdirons l'importation de produits provenant des colonies illégales. Nous perturberons les circuits d'approvisionnement en financements, services de construction et autres services britanniques destinés aux colonies illégales », a-t-il indiqué.

Ces déclarations figurent parmi les critiques les plus sévères adressées au gouvernement Netanyahu par la direction travailliste lors du congrès.

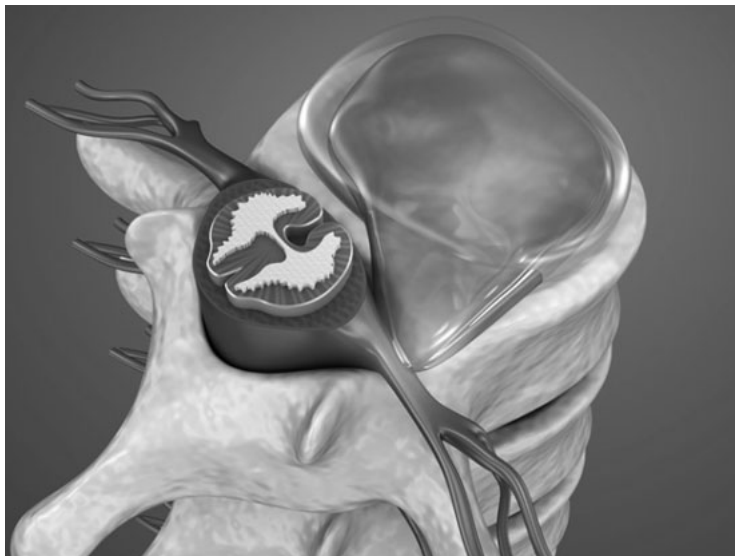
« Notre différend n'est pas avec le peuple israélien, mais avec les actions de son gouvernement », a souligné Miliband.

Il a également mis en garde contre les initiatives susceptibles de compromettre la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël, assurant que les travaillistes s'opposeraient aux mesures menaçant la solution à deux États.

« Face aux tentatives de compromettre la solution à deux États, ce parti, ce mouvement et ce gouvernement ont dit : nous ne vous laisserons pas réussir », a-t-il conclu.

Hernie discale, 4 solutions pour la soulager !

Une hernie discale provoque des douleurs plus ou moins importantes. Celles-ci peuvent impacter la qualité de vie. Heureusement, il existe des solutions pour se soulager rapidement.



Comment reconnaître une hernie discale ? Une hernie discale est une « boule » qui se forme à l'intérieur de la colonne vertébrale. Elle est le résultat d'une rupture de la membrane qui entoure le noyau du disque. Ce dernier est composé d'un liquide, entouré d'une structure fibreuse.

Lorsque celle-ci se fend, le liquide du disque s'écoule et provoque une hernie discale. Celle-ci

peut prendre place au niveau du cou (cervicale) ou dans le bas du dos (lombaire).

La protubérance peut être de différentes tailles, en fonction de l'importance de la rupture. Les symptômes varient également, selon l'importance de la hernie et de sa localisation.

Les petites hernies peuvent être sans symptôme ou très douloureuse selon sa localisation. La pression exercée par l'excrois-

sance peut provoquer des douleurs dans les membres inférieurs.

Les symptômes les plus courants sont une douleur dans la fesse, la cuisse, le mollet ou le pied, parfois accompagnée d'une raideur du dos. Les douleurs ressemblent à des décharges électriques ou à des fourmillements. Elles peuvent être très intenses et difficiles à soulager. Il arrive que la hernie discale soit asymptomatique.

REPOS ET ANTI-INFLAMMATOIRE : SOULAGER RAPIDEMENT UNE HERNIE DISCALE

La douleur liée à une hernie discale peut être très invalidante. Heureusement, il existe des solutions faciles à appliquer chez soi, pour soulager les symptômes.

Ainsi, il est recommandé de :

Prendre du repos, Cela permet de soulager la douleur en évitant un faux mouvement. Le repos doit couvrir le temps de la phase aiguë, soit un ou deux jours ;

Il faut ensuite faire attention aux mouvements à risque et aux comportements dangereux pour le dos ;

N'hésitez pas à prendre des médicaments pour soulager la douleur et réduire l'inflammation;

Appliquer de la chaleur, Dans certains cas, la chaleur peut aider à détendre les muscles entourant le disque affecté. Cela permet de réduire la pression sur le nerf blessé. Le froid peut quant à lui, aider à réduire le gonflement et diminuer la douleur causée par l'inflammation. Si la douleur ne s'atténue pas, n'hésitez pas à consulter un professionnel de santé qui saura vous aiguiller vers un traitement adapté.

Quel est le principe du régime cétogène ?

Le régime cétogène se caractérise par sa richesse en lipides et son apport très pauvre en glucides. Contrairement aux régimes classiques, il évite les sensations de faim. Mais comme tout changement d'alimentation, il est à prendre avec des pincettes. On vous explique tout.

UN RÉGIME PAUVRE EN GLUCIDES

Le régime cétogène est parfois appelé « régime keto ». Il s'agit d'un « mode d'alimentation normalement calorique au regard des besoins de l'organisme mais en qualité très riche en lipides (80 % de l'apport énergétique quotidien) et très pauvre en glucides (50 g maximum environ par jour) » explique Nicolas Aubineau, diététicien et nutritionniste. Habituellement, l'apport en lipides est de 30 % et celui en glucides est de 55 %.

Ce nouveau mode d'alimentation a pour conséquence de moduler le métabolisme en prévenant les sensations de faim. C'est un régime qui a tendance à favoriser la satiété, ce qui le différencie des régimes classiques d'éviction. L'objectif étant toujours de perdre du poids.

« Le régime cétogène propose donc de réduire presque totalement la proportion d'apport glucidique, pour utiliser les graisses comme apport calorique principal. Les effets de cette diète se rapprochent du jeûne, en coupant l'organisme de sa source première habituelle d'énergie » indique le Centre hospitalier universitaire vaudois.

RÉGIME CÉTOGÈNE : QUE MET-ON DANS SON ASSIETTE ?

Pour baisser son apport en glucides, il faut éloigner les fruits frais, les féculents, les légumineuses et tous produits sucrés. Que mettre dans son assiette alors ?

Les experts conseillent de : Privilégier les aliments riches en graisses. Il peut s'agir de bonnes huiles (olive, colza), de laitages, de viande, de poisson ou d'œufs, de noix et de graines, etc ;

Maintenir sa consommation de protéines au petit-déjeuner et au déjeuner. Il peut s'agir de protéines animales (viandes, poissons, œufs) ou végétales (soja, amandes, noix de cajou...) ;

Choisir des légumes pauvres en glucides. Il est possible de consommer des choux, des endives, des épinards, de la laitue, du concombre, de la courgette, du fenouil, des poireaux, du poivron... Pour les fruits, il est possible de continuer à consommer des petites baies comme des myrtilles, des framboises ou des fraises.

Ce régime n'a rien de miraculeux et nécessite, au moins au début, d'être encadré par un professionnel. En effet, un régime s'associe souvent à des carences s'il est mal mis en place ou mal compris. De plus, l'absence de fibres alimentaires peut provoquer des problèmes intestinaux. N'hésitez pas à vous faire accompagner dans votre perte de poids.

5 erreurs à ne pas commettre après un repas !

Vous est-il déjà arrivé de ressentir un certain inconfort ou une lourdeur après un repas ? Cela peut être dû à certaines mauvaises habitudes. Voici les erreurs à ne pas commettre après un repas.

Pourquoi faire attention à nos actions après un repas ?

La digestion est un phénomène complexe et sensible. Le corps doit transformer et dégrader les aliments en micronutriments.

Ainsi, la digestion commence dans la bouche, lorsque les aliments sont coupés, broyés et mélangés à la salive. L'estomac sécrète des sucs acides et continue de broyer les aliments.

Après l'estomac, les aliments pré-digérées continuent d'être dégradés par l'intestin grêle. Ils sont ensuite transformés en nutriments. Ces derniers traversent la barrière intestinale pour être absorbés par le sang et alimenter les organes.

Tout ce qui n'est pas transformé en résidus se transforme en matières fécales. De mauvaises habitudes peuvent mettre à mal ce pro-

cessus.

Oubliez la sieste après un repas

C'est pour cette raison qu'il est important de ne pas commettre certaines erreurs après le repas.

Les experts préconisent notamment de :

Ne pas se coucher directement après un repas

Que ce soit pour une sieste ou pour la nuit, dormir immédiatement après avoir mangé n'est pas une excellente idée. En effet, la digestion augmente la température du corps, ce qui peut être nuisible au sommeil. Ce dernier risque d'être de mauvaise qualité.

Ne pas boire pendant les repas

Si vous buvez durant le repas, l'estomac se dilate. Il est donc plus difficile à rassasier et vous risquez de manger plus.

De plus, l'eau ingérée au cours du repas dissout les sucs gastriques qui permettent la digestion, cela risque de provoquer un inconfort. L'idéal est donc de boire 30 minutes avant le repas ou une à deux heures après celui-ci.

Ne pas boire un thé directement à la fin de votre repas

Surtout si vous avez des carences en fer. En effet, le thé contient des tanins qui gênent l'assimilation du fer ingéré au cours d'un repas. Mieux vaut attendre une trentaine de minutes.

Ne pas fumer

D'après les experts, la nicotine, après le repas, passe directement dans le tube digestif et se mélange à l'oxygène contenu dans le sang. Cela augmenterait considérablement le risque de cancer.

Tabac Info Service recommande d'aller se brosser les dents après le repas pour empêcher cette mauvaise habitude.

Ne pas faire du sport après un repas

Il est conseillé d'attendre au moins une à deux heures avant d'entamer une séance de sport.

La période qui suit un repas est cruciale pour le bien-être digestif. En évitant ces erreurs, vous pourrez améliorer votre digestion et augmenter votre niveau d'énergie.

Faire craquer ses doigts, une mauvaise habitude causant l'arthrose ?

Mythe ou réalité ? C'est un mythe ! Il semblerait que le fait de faire craquer ses doigts n'augmente pas le risque d'arthrose. Plusieurs études se sont penchées sur la question, voici leurs conclusions.

Pourquoi certaines personnes font-elles craquer leurs doigts ?

Certaines personnes ressentent le besoin de faire craquer les articulations de leurs doigts plusieurs fois par jour, d'autres non. Comment l'expliquer ?

Le fait d'étirer ou d'exercer une pression sur les phalanges des doigts stimule un ensemble de terminaisons nerveuses, appelé organes tendineux de Golgi.

Quand une personne fait craquer ses doigts, cette stimulation des organes tendineux de Golgi entraîne une sensation de relâche-

ment de pression dans les articulations.

Ce geste permet également un relâchement des muscles qui entourent les articulations et une plus grande mobilité des doigts.

D'où vient ce bruit de craquement ?

Les scientifiques ont avancé plusieurs hypothèses pour expliquer le bruit des doigts qui craquent.

Des bulles de gaz qui éclatent

Quand une personne tire sur les articulations de ses doigts, cela réduit la pression à l'intérieur et entraîne la libération de gaz comme le dioxyde de carbone. Ce gaz est libéré sous forme de bulles.

Des cavités qui se forment

Selon une étude publiée en 2015, le bruit provient de la for-

mation rapide de cavités dans les articulations au moment où on les étire.

Les tendons qui se déplacent Les tendons permettent de relier les muscles aux os. Ils peuvent émettre un bruit particulier quand ils sont déplacés puis remis en place naturellement sous l'effet d'un étirement ou d'une pression.

C'est le même bruit que l'on peut entendre dans nos genoux quand on se met en position debout après être resté assis un long moment.

Faire craquer ses doigts n'augmente pas le risque d'arthrose

Rassurez-vous, si vous avez l'habitude de faire craquer vos doigts ou d'autres articulations, vous n'avez pas plus de risque de développer de l'arthrose qu'une personne qui ne le fait pas.

Un médecin américain est parvenu à cette conclusion après avoir réalisé une expérience assez originale. Le Dr Donald Unger a fait craquer les articulations de sa main gauche, au moins deux fois par jour, pendant plus de 50 ans. Mais il n'a jamais pratiqué ce geste sur sa main droite.

Après avoir réalisé plusieurs examens médicaux, il a affirmé n'avoir pas développé d'arthrose des doigts, que ce soit au niveau de la main gauche ou de la main droite. Il a reçu pour cette expérience le Prix Ig-Nobel de médecine 2009.

Une autre étude, menée sur des personnes âgées, certaines ayant pour habitude de se faire craquer les doigts, d'autres non, est arrivée aux mêmes conclusions que le Dr Unger.



Selection du jour

TF1

20h10

Koh-Lanta All Stars

Présenté par : Denis Brogniart

Au sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarquer sur un minuscule îlot, baigné par les eaux du Pacifique. Camille, Charlotte, Christina, Clémentine, Dorian, Freddy, Jacques, Joana, Laure, Lola, Maxime, Moussa, Naoil, Nicolas, Tania, Ugo, Vincent et Yassin sont les aventuriers de ce «Koh-Lanta All Stars» ! En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais, surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment. L'aventure évolue et ce «Koh-Lanta All Stars» leur réserve d'immenses surprises, du premier au dernier jour !

5
20h05Grignote-moi si tu peux,
les dessous de l'apéritif

Réalisateur : Lucile Morin

C'est un rituel que (presque) tous les Français adorent : 95% d'entre eux prennent l'apéritif au moins une fois par an, 61% au moins une fois par mois et un sur trois une fois par semaine... Les consommateurs de tous les âges plébiscitent ce moment de convivialité qui se transforme de plus en plus souvent en un véritable repas économique et facile à préparer. Un atout en période de baisse du pouvoir d'achat. En conséquence 40 millions «d'apéros» sont pris chaque semaine rien qu'en France. Dans les grandes surfaces, des rayons entiers y sont consacrés. Un marché en plein essor qui ouvre l'appétit des géants du secteur et stimule l'imagination des artisans.

6
20h10

9-1-1

Avec Angela Bassett, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark, Aisha Hinds, Kenneth Choi, Ryan Guzman, Corinne Massiah, Elijah M. Cooper, Elijah M. Cooper, Mark Consuelos, Tracie Thoms, Anirudh Pisharody, Debra Christofferson

Athena pousse Chimney à se réconcilier avec Hen après son licenciement, mais leur discussion tourne rapidement à la dispute et ravive les tensions entre les deux amis. Pendant ce temps, au centre d'appels, l'arrivée d'un nouvel assistant utilisant l'intelligence artificielle, censé faciliter le travail des opérateurs, provoque au contraire une série de complications qui mobilisent toute l'équipe. De leur côté, les proches de Hen décident d'organiser une confrontation afin de l'aider à surmonter cette période difficile.

france
2

20h10

Rendez-vous en terre
inconnue

Présenté par : Laury Thilleman

Pour ce nouvel opus, c'est le basketteur Tony Parker qui a accepté de s'envoler les yeux bandés au bras de Laury Thilleman. Direction le sud-ouest de l'Angola, aux portes du Namibe, le plus vieux désert du monde. Ensemble, ils vont découvrir une communauté rare et méconnue, à la spiritualité forte : les Ovakuale. Ce peuple d'éleveurs semi-nomades représente moins de 1% de la population du pays. Les familles de pasteurs vivent à l'abri de grands enclos aux formes arrondies, délimités par des barrières d'épineux. Au milieu, quelques maisons basses et rondes, dont l'ossature en bois est entièrement couverte de terre.

france
3
20h10

La stagiaire

Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié, Soraya Garlenq, Charles Menet, Cyrielle Voguet, Clément Moreau, Jeanne Lambert, Jérémie Poppe, Géraldine Loup, Laïs Mayyas

Constance et Boris enquêtent sur la mort de Léa Chaudray, jeune professeure de pole dance. Plongés dans un milieu très exotique pour eux, ils démêlent le vrai du faux. Lorsqu'ils apprennent que la jeune professeure était influenceuse à ses heures et que certaines de ses vidéos ont été effacées, ils comprennent qu'elle avait peut-être quelque chose à se reprocher.

W9
20h25

Divorce Club

Avec Arnaud Ducret, François-Xavier Demaison, Caroline Anglade, Audrey Fleurot, Youssef Hajdi, Grégoire Bonnet, Michaël Youn, Ornella Fleury, Matteo Salamone, Charlotte Gabris, Jarry, Frédérique Bel, Benjamin Biolay, Marc Riso, Claudia Tagbo

Après cinq années de mariage, Ben est toujours aussi éperdument amoureux de son épouse. Jusqu'au jour où il découvre en public que sa femme le trompe : humilié et plaqué dans la foulée ! Abattu et lâché par ses proches, le quadragénaire peine à remonter la pente, jusqu'à ce qu'il croise le chemin de Patrick, un ancien ami lui aussi divorcé qui lui propose d'emménager chez lui. Patrick, au contraire de Ben, entend bien profiter de son célibat retrouvé et de tous les plaisirs auxquels il avait renoncé durant son mariage.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

11 LES INCENDIES en France, ont coûté 11 millions d'euros au département de la Gironde, qui estime ne pas pouvoir assumer seul cette dépense.

DÉTROIT D'ORMUZ

Plus de 20 millions de barils de pétrole brut ont transité par ce passage selon Trump

Le président américain Donald Trump a déclaré dimanche s'attendre à de nouvelles négociations avec l'Iran dans les prochains jours, tout en estimant que Téhéran n'avait pas encore proposé de conditions acceptables pour mettre fin au conflit en cours.

« Je m'attends à de nouvelles discussions avec l'Iran cette semaine », a déclaré Donald Trump au site d'information américain Axios.

« Ils veulent conclure un accord, mais ce n'est pas l'accord que je veux conclure. C'est ce que nous aurions peut-être accepté il y a un an. Ils ont surestimé leur position », a-t-il ajouté.

Interrogé sur une éventuelle reprise des frappes militaires américaines contre l'Iran, le président américain a affirmé que cette option restait ouverte.

Donald Trump a par ailleurs indiqué que l'armée américaine participait activement à l'acheminement des cargaisons de pétrole à travers le détroit d'Ormuz, assurant que le trafic des pétroliers avait atteint un niveau record pendant le week-end.

Plus de 20 millions de barils de pétrole brut ont transité par ce passage stratégique, soit le volume le plus élevé enregistré depuis le début des hostilités, selon le président américain.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré de son côté à la chaîne américaine NBC News que l'Iran était prêt à négocier avec les États-Unis, mais également « pleinement préparé » à répondre à de nouvelles attaques militaires.

Ces déclarations interviennent après des échanges diplomatiques indirects organisés la semaine dernière en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Abbas Araghchi y a rencontré les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner par l'intermédiaire de médiateurs qataris. Téhéran aurait proposé de rouvrir le détroit d'Ormuz et de reprendre les négociations sur son programme nucléaire dans un délai d'une semaine, à condition que Washington lève son blocus naval, supprime les sanctions visant les exportations pétrolières iraniennes et rétablisse un cessez-le-feu régional.

Donald Trump a rejeté cette proposition samedi, alors que les États-Unis et l'Iran restent engagés dans un conflit qui dure depuis sept mois et qui a commencé par des frappes de grande ampleur menées par les États-Unis et Israël à la fin du mois de février.

HUIT MARINES AMÉRICAINS BLESSÉS PAR UN MISSILE IRANIE

Huit Marines américains ont été blessés le 14 septembre lorsqu'un missile de croisière antinavire iranien a frappé le



bâtiment à bord duquel ils se trouvaient dans le détroit d'Ormuz, a rapporté dimanche NBC News, citant trois responsables américains.

Selon la chaîne, aucun n'a été grièvement blessé. Les militaires ont toutefois inhalé de la fumée et présenté des symptômes liés au souffle de l'explosion, notamment des maux de tête, laissant craindre de possibles traumatismes crâniens.

Sept d'entre eux étaient des militaires du rang et le huitième était officier. Tous ont repris leurs fonctions peu après l'attaque, selon les responsables cités par NBC News.

Les Marines opéraient au sein d'une unité de débarquement au moment de la frappe. Les responsables ont précisé que le bâtiment touché n'appartenait pas à l'US

Navy, sans donner davantage de détails sur sa nature. Le bilan des pertes américaines fait l'objet d'une attention accrue depuis le début, en février, de la guerre opposant les États-Unis et Israël à l'Iran. Le nombre de militaires tués ou blessés évolue au fil des signalements et de leur classification.

Mercredi, le système d'analyse des pertes du département américain de la Défense (DCAS) recensait 861 militaires américains blessés dans le conflit. Les huit Marines n'y ont été ajoutés que près de dix jours après l'attaque. Un responsable américain a expliqué ce délai par l'apparition parfois tardive de certains symptômes et par le fait que la base de données n'est pas mise à jour en temps réel.

R.I

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les efforts de l'Algérie pour hisser le niveau de la recherche scientifique exigent la contribution de toutes les parties scientifiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Dans ce sens, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé à une coopération étroite pour accélérer la révolution scientifique nationale.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques où qu'ils se trouvent pour permettre au pays de se propulser là où il mérite d'être.

"C'est un grand honneur pour moi de vous rencontrer. Vous êtes l'élite de l'élite du pays dans tous les domaines", a déclaré le président de la République en recevant, dimanche au siège de la Présidence de la République, les membres du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Il a souligné que "le niveau de développement actuel en Algérie appelle la contribution de ses scientifiques, où qu'ils se trouvent, pour passer, ensemble, à une nouvelle étape, si Dieu le veut".

"Le pays se développe grâce à ses enfants et à ses diplômés universitaires", a ajouté le président de la République, rappelant que l'Algérie est "un pays très jeune comparé à l'Europe, puisque les jeunes de moins de 40 ans représentent plus de 70%

de la population".

"Ce que nous sommes en train de semer va tenir au moins une vingtaine ou une trentaine d'années pour permettre à l'Algérie de se propulser là où elle mérite d'être, par rapport à l'ambition de ses enfants", a conclu le chef de l'Etat.

De son côté le coordonnateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger et ancien directeur des Instituts nationaux de la santé (NIH) aux Etats-Unis Pr Elias Zerhouni, a salué l'initiative du président de la République de réunir les compétences scientifiques algériennes pour les associer au développement du pays. Il a présenté à cette occasion un rapport d'activité accompagné d'un dossier résumant les efforts fournis ainsi qu'une feuille de route pour les douze prochains mois.

Lors de l'audience, Pr Zerhouni a remercié le président de la République d'avoir pris cette initiative, affirmant que les réactions ont été "très positives" au sein du Conseil ainsi qu'auprès des experts, scientifiques et ingénieurs à travers le monde désireux d'y adhérer.

"Nous en avons discuté et je vous dis franchement, la réaction a été très positive. D'abord au niveau du Conseil, mais aussi de toute la communauté d'experts, de scientifiques et d'ingénieurs à travers

le monde. Je reçois énormément de communications de gens qui veulent faire partie de cette initiative que vous avez lancée", a-t-il dit à l'adresse du président de la République, tout en remerciant également le ministre de l'Enseignement supérieur pour son aide.

Revenant sur la genèse des travaux, il a rappelé qu'après le lancement de l'initiative le 28 juin dernier, le groupe a choisi de ne pas attendre la publication du décret pour se réunir, tenant une réunion d'organisation dès le 4 août. Un signe d'enthousiasme et d'engagement.

"On vit à l'étranger, mais nous ne sommes pas étrangers. Nous sommes Algériens avant tout. Nous avons tous vécu des carrières différentes, mais on fait partie de ce pays et nous voulons contribuer à son développement", a-t-il soutenu avec émotion.

Pr Zerhouni a ensuite exposé les trois principes fondamentaux qui guideront l'action du Haut Conseil. Premier principe : "aucune initiative du Conseil ne peut se faire dans l'isolement ou sans coopération bilatérale avec les collègues nationaux". Il s'agit de créer des binômes, des laboratoires conjoints, des coencadrements de thèses entre l'intérieur et l'extérieur. Deuxième principe : "rassembler la communauté algérienne qualifiée à

l'étranger pour constituer un vivier plus grand". Selon les estimations, plus de 30.000 chercheurs et ingénieurs algériens exercent dans les plus grands centres de recherche mondiaux. C'est une force considérable à structurer.

Troisième principe : "une attitude de responsabilité vis-à-vis des priorités nationales". Le Conseil ne travaillera pas sur des sujets déconnectés, mais sur les grands défis nationaux : sécurité alimentaire, sécurité hydrique et dessalement, transition énergétique, intelligence artificielle, biotechnologies, santé et industrie pharmaceutique, et semi-conducteurs.

Cette feuille de route sur 12 mois prévoit des actions concrètes : la création d'une plateforme numérique de mise en relation, l'évaluation des laboratoires nationaux, le lancement de programmes de formation d'excellence et l'accompagnement de start-up deeptech portées par de jeunes chercheurs.

En misant sur sa jeunesse, qui représente plus de 70% de la population, et sur son élite scientifique à travers le monde, l'Algérie entend ainsi enclencher une véritable révolution scientifique. Une révolution qui ne se fera pas sans ses enfants, où qu'ils se trouvent.

B.KH